

80^e rapport de gestion 1987

**80^e rapport de gestion
de la Banque nationale suisse 1987**

Table des matières

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse	5
1. Environnement international	5
2. Evolution de l'économie suisse	6
3. Politique de la Banque nationale	7
B. L'évolution de l'économie mondiale	10
1. Conjoncture générale	10
2. Politiques monétaire et budgétaire	13
3. Marchés monétaire et financier	16
4. Endettement international et coopération monétaire	17
C. L'évolution économique en Suisse	19
1. Conjoncture générale	19
2. Evolution monétaire	26
3. Autres aspects de la politique de l'institut d'émission	37
D. Les opérations de la Banque nationale	42
1. Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux	42
2. Trafic des paiements	46
3. Services rendus à la Confédération	49
4. Résultats	51
E. Autorités et personnel de la Banque	60
F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale	65
G. Annexes	67

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse

1. Environnement international

Dans les pays industrialisés, la croissance économique s'est maintenue approximativement au rythme observé l'année précédente. La forte baisse du dollar sur les marchés des changes et l'effondrement des bourses des actions — les deux événements économiques les plus marquants de l'année 1987 — ont fait craindre un net ralentissement de la croissance. La chute des cours du dollar et des actions n'a cependant guère influé, jusqu'à la fin de l'année, sur la production dans les pays industrialisés. Par des interventions coordonnées sur les marchés des changes, les autorités monétaires se sont efforcées de freiner la baisse du dollar. Le krach boursier les a amenées également à renforcer la dotation des banques en liquidités.

Principaux événements

Après avoir faibli au début de l'année, la croissance économique des pays industrialisés s'est accélérée pendant les mois qui ont suivi. Globalement, le produit national brut réel a augmenté d'environ 2 $\frac{3}{4}$ %, en 1987 comme l'année précédente. La demande intérieure a été le principal soutien de la conjoncture. En plus de la consommation privée, qui est restée vigoureuse, les investissements ont contribué à l'expansion par leur dynamisme. Seules de faibles impulsions sont venues du commerce extérieur. En volume, le commerce mondial a progressé un peu plus fortement qu'en 1986. La chute du dollar sur les marchés des changes a influé très nettement sur les flux commerciaux en termes réels. Ainsi, la croissance des exportations en volume s'est accélérée aux Etats-Unis, mais a faibli en Europe et, tout particulièrement, au Japon.

Croissance inchangée de l'économie mondiale

L'emploi et le chômage ont suivi des évolutions divergentes. En Europe et au Japon, la croissance réelle n'a pas été assez forte pour réduire le nombre des chômeurs. En revanche, le taux de chômage a diminué aux Etats-Unis, depuis 1983, grâce à la progression continue de l'emploi. A la fin de 1987, il était inférieur de près de moitié à celui des pays européens de l'OCDE, mais atteignait le double de celui du Japon. Des signes de tension se sont multipliés sur le marché américain du travail.

Evolution divergente du chômage

Aux Etats-Unis, le déficit de la balance courante s'est inscrit approximativement à son niveau de l'année précédente, de sorte que les importations de capitaux ont été une fois encore élevées. Une légère diminution du solde passif ne s'est dessinée que vers la fin de l'année. Les autorités monétaires étant intervenues massivement pour soutenir le dollar sur les marchés des changes, le déficit de la balance courante américaine a été financé dans une forte proportion par une augmentation des réserves monétaires officielles.

Persistance du fort déficit de la balance courante des Etats-Unis

Après avoir fléchi de 14,1% en 1980 à 2,5% en 1986, le taux annuel moyen de renchérissement a passé à 3,3% dans la zone de l'OCDE. Les prix des matières premières étant restés stables, contrairement à l'année précédente, ils n'ont plus exercé d'effets modérateurs sur le renchérissement. La hausse des prix à la consommation a gardé un rythme faible en Europe et au Japon, alors qu'elle s'est accélérée notablement aux Etats-Unis, où la chute du dollar a entraîné une augmentation des prix à l'importation.

Légère accélération du renchérissement

Envolée des cours des actions avant le krach boursier d'octobre

Observé depuis le début des années quatre-vingt, l'essor de la conjoncture mondiale a renforcé fortement les bénéfices des entreprises et déclenché un mouvement de hausse sur les marchés des actions, mouvement qui a porté les cours à des niveaux dépassant probablement de beaucoup la valeur de rendement et la valeur intrinsèque des sociétés. Le 19 octobre, le «lundi noir», cette bulle spéculative a éclaté. A la suite de l'effondrement des cours des actions, les besoins des banques en liquidités ont augmenté dans plusieurs pays industrialisés. Les autorités monétaires ont alors mis des fonds supplémentaires à la disposition des banques pour prévenir une crise générale de liquidités.

Efforts en vue de coordonner les politiques économiques

Les pays industrialisés se sont efforcés, en 1987 également, de coordonner leur politique économique afin d'enrayer la baisse du dollar et d'éviter un affaiblissement de la conjoncture. Lors de leur réunion du Louvre, les grands pays industrialisés sont convenus de prendre des mesures appropriées de politique économique pour maintenir les rapports de change aux niveaux qu'ils avaient alors. Le resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis et son léger assouplissement dans les autres pays ont contribué, jusqu'en automne, à éviter un nouveau repli de la valeur extérieure du dollar. Celle-ci s'est même raffermie, après les interventions massives de plusieurs banques centrales. La crise boursière a fait passer provisoirement au second plan les efforts en vue de stabiliser les cours de change. Par la suite, la politique monétaire a été assouplie, et la monnaie américaine a repris son mouvement de baisse. Plusieurs pays européens et le Japon ont adopté des mesures budgétaires en vue de stimuler leur conjoncture intérieure.

2. Evolution de l'économie suisse

Ralentissement de la croissance réelle

Le plein emploi et un taux de renchérissement bas ont caractérisé l'économie suisse en 1987. La croissance du produit intérieur brut s'est inscrite à 2,5% en termes réels. Ce rythme, qui est légèrement inférieur à celui de l'année précédente, correspond approximativement à la moyenne des pays européens de l'OCDE.

La demande intérieure, principal élément moteur de la conjoncture

Les investissements ont été le principal élément moteur de la conjoncture. La demande intérieure a ainsi poursuivi la tendance observée en 1986 et pris le relais de la demande étrangère. En volume, les exportations n'ont augmenté que légèrement; leur progression est restée inférieure à la croissance du commerce mondial. La position concurrentielle des exportateurs suisses s'est détériorée, la valeur extérieure du franc ayant continué, en termes réels, à monter face à la plupart des monnaies.

Accroissement du déficit commercial

L'augmentation de la demande globale a été couverte par un accroissement de la production et des importations. En valeur, la progression des importations a été toutefois ralentie par des diminutions de prix, avant tout dans le domaine des pro-

duits pétroliers. Le déficit de la balance commerciale a augmenté légèrement en dépit de la baisse des prix à l'importation. Quant à la balance des transactions courantes, elle s'est soldée par un nouvel excédent, grâce aux importantes recettes nettes tirées des revenus de capitaux et des services.

Les rémunérations servies sur les marchés monétaire et financier ont diminué dans l'ensemble. Au quatrième trimestre, les bourses suisses des actions ont été prises dans la tourmente mondiale. Aussi les investisseurs se sont-ils efforcés de réduire leurs portefeuilles d'actions et d'accroître leurs placements en titres à revenu fixe. En conséquence, le rendement moyen des obligations de la Confédération a fléchi pour s'inscrire à un niveau qui n'avait plus été observé depuis 1979. Les dépôts de fonds à court terme ont eux aussi augmenté, ce qui a amené les banques à renforcer leurs disponibilités. Pour couvrir les besoins accrus des banques en liquidités, la Banque nationale a porté la monnaie centrale, au cours du quatrième trimestre, à plus d'un milliard de francs au-dessus du niveau élevé qui est habituel pendant cette période de l'année.

Baisse du rendement des obligations fédérales au niveau de 1979

Mesuré à l'indice des prix à la consommation, le renchérissement s'est inscrit à 1,4%, contre 0,8% en 1986. Bien que la hausse des prix des marchandises suisses ait continué à faiblir, il a augmenté quelque peu du fait que, au contraire de l'année précédente, les prix des biens importés n'ont diminué que légèrement.

Légère hausse du renchérissement

3. Politique de la Banque nationale

La politique monétaire de la Banque nationale vise à stabiliser les prix en Suisse, dans la moyenne durée, tout en permettant une croissance réelle proche de celle que devrait engendrer l'évolution à moyen terme de la productivité et de la population active. Pour atteindre ce but, l'institut d'émission se fixe, année après année, un objectif de croissance en termes de monnaie centrale ajustée. En Suisse, comme le produit intérieur brut de plein emploi devrait s'accroître en moyenne de 2% par année et comme, grâce à une économie grandissante des moyens de paiement, la vitesse de circulation de la monnaie centrale augmente au rythme annuel d'environ 1%, un objectif monétaire de 2% devrait permettre de limiter le taux de renchérissement, en moyenne durée, entre 0 et 1%.

But ultime

Grâce au contrôle strict de la croissance de la monnaie centrale, la Banque nationale a pu ramener le taux d'inflation de plus de 7% en 1981 à moins de 2%. Ce processus de désinflation a été continu et régulier, si l'on fait abstraction des prix des biens importés qui, à court terme, sont influencés par les mouvements erratiques des cours de change et d'autres facteurs. La stratégie prudente qui a été mise en œuvre pour lutter contre l'inflation a permis un développement satisfaisant de la production et de l'emploi puisque, de 1980 à 1987, le produit intérieur brut réel a

Résultats

augmenté en moyenne de 2% par année, atteignant ainsi son rythme de croissance de plein emploi.

Souplesse nécessaire dans la mise en œuvre de la politique monétaire

Une politique monétaire stable dans la moyenne période et guidée par des objectifs quantitatifs doit toutefois être appliquée avec précaution. Les banques centrales doivent tenir compte d'éventuelles modifications dans les habitudes monétaires des agents économiques ou d'événements fortuits qui peuvent affecter brutalement la demande de monnaie. Aussi la Banque nationale réexamine-t-elle périodiquement le bien-fondé de son action. De plus, étant donné le degré d'ouverture de l'économie suisse, elle suit avec une attention particulière les mouvements du franc face aux principales monnaies. Selon les circonstances, elle peut ainsi être amenée à donner plus ou moins de poids aux cours de change dans la mise en œuvre de sa politique.

Dépassement de l'objectif en 1987

En 1987, la Banque nationale a adopté une attitude plus accommodante en tolérant un dépassement de son objectif; au lieu des 2% envisagés, la croissance effective de la monnaie centrale ajustée a atteint 2,9%. Au premier semestre, vu la baisse rapide du dollar et les incertitudes qui en ont résulté, la Banque nationale a décidé de ne pas réduire les liquidités bancaires, malgré l'augmentation plus vive que prévu des billets en circulation. Si elle n'avait pas agi ainsi, les taux d'intérêt se seraient élevés fortement sur le marché monétaire, ce qui aurait pu pousser le cours du franc à la hausse.

Influence du krach boursier

La Banque nationale a mis à profit la phase de stabilité dont le dollar a bénéficié pendant l'été et au début de l'automne pour freiner légèrement la croissance de la monnaie centrale ajustée. Le krach boursier et ses conséquences ont toutefois changé brutalement l'environnement monétaire. D'un côté, l'effondrement des cours des actions et l'incertitude générale qui en a découlé ont incité le public et les banques à détenir davantage de liquidités, essentiellement parce que, face aux risques accrus, la détention d'encaisses pour un motif de précaution augmente naturellement. De l'autre, le krach boursier a entraîné un relâchement temporaire de la politique monétaire américaine et un affaiblissement de la confiance dans l'efficacité de la coopération économique internationale, ce qui a provoqué une chute brutale du dollar sur les marchés des changes. Pour contribuer à ramener le calme sur les marchés financiers, la Banque nationale a injecté plus d'un milliard de liquidités dans le système bancaire, entre les mois d'octobre et de décembre, et augmenté notablement les crédits de refinancement lors des échéances mensuelles. Dans le cadre d'actions concertées avec d'autres banques centrales européennes, elle a aussi réduit par deux fois ses taux officiels pour montrer sa volonté de solidarité internationale, mais aussi par souci de ne pas donner de faux signaux aux agents économiques.

Objectif monétaire fixé à 3% pour 1988

La Direction générale, en accord avec le Conseil fédéral, a fixé à 3% son objectif monétaire pour l'année 1988. En optant pour une croissance supérieure au taux de 2% qui est toujours considéré comme optimal dans la moyenne période, elle a

désiré marquer son intention de continuer à faire preuve de souplesse dans un environnement économique particulièrement incertain, tout en montrant sa volonté de poursuivre une action de longue haleine pour stabiliser les prix et les coûts en Suisse.

L'année 1988 sera marquée probablement par des incertitudes accrues. Aux problèmes que posent habituellement les cours de change, il faut ajouter les conséquences possibles du krach boursier, la généralisation du système SIC et l'introduction de nouvelles dispositions légales sur les liquidités bancaires. Ces deux derniers facteurs entraîneront peut-être une diminution des besoins en comptes de virements, si bien que la croissance de la monnaie centrale ajustée pourrait être plus faible que prévu, sans pour autant que la politique monétaire prenne un cours plus restrictif. C'est pourquoi l'objectif pour 1988 a plus que jamais la nature d'une ligne directrice.

Fortes incertitudes au début de 1988

B. L'évolution de l'économie mondiale

1. Conjoncture générale

Croissance économique inchangée dans les pays de l'OCDE

En 1987, la croissance économique a continué dans les pays industrialisés. Comme l'année précédente, le produit national brut réel des Etats membres de l'OCDE a progressé en moyenne d'environ 2³/₄%. Les Etats-Unis, le Japon et le Royaume-Uni notamment ont enregistré des taux d'expansion supérieurs à la moyenne de l'OCDE.

Influence favorable du cours du dollar sur la conjoncture américaine

Aux Etats-Unis, la baisse de la valeur extérieure du dollar a commencé à exercer des effets favorables sur les échanges de biens et de services avec l'étranger. En volume, les exportations ont augmenté davantage que les importations. L'amélioration de la balance commerciale, en volume, a donné un important soutien à la conjoncture américaine. La croissance de la demande intérieure a été moins vigoureuse que l'année précédente, car la consommation, tant privée que publique, et les investissements ont progressé à des rythmes plus lents. Le produit national brut réel s'est accru de 2,9%, soit au même taux que l'année précédente.

Au Japon, essor de la demande intérieure et recul de l'excédent commercial

Après un affaiblissement passager, dû à l'évolution des cours de change, l'économie japonaise a retrouvé une croissance plus soutenue. La mise en œuvre d'une politique économique axée davantage sur la stimulation du marché japonais s'est traduite par une forte expansion de la demande intérieure, expansion qui a plus que compensé la nouvelle contraction de l'excédent, en volume, du commerce extérieur. La profonde restructuration entreprise dans l'industrie manufacturière a été si fructueuse que la production industrielle, qui avait diminué de 0,3% en 1986, a atteint un taux annuel de croissance de 7% au second semestre de 1987. Le produit national brut réel du Japon a progressé de 4%, contre 2,4% en 1986.

Evolutions divergentes en Europe

En Europe, la demande intérieure est restée le principal moteur de la conjoncture; peu d'impulsions sont venues du commerce extérieur. Les grands pays industrialisés ont suivi des évolutions divergentes. En République fédérale d'Allemagne, l'expansion du produit national brut réel a faibli d'une année à l'autre, passant de 2,5% à près de 1,7%. Ce ralentissement peut être attribué à une diminution de la contribution du commerce extérieur, en termes réels, et à un affaiblissement de la demande intérieure. En revanche, le produit national brut réel du Royaume-Uni a augmenté de 4,5%, grâce à une forte demande de consommation. En termes réels toujours, la croissance s'est maintenue à 2% en France et à 2,6% en Italie.

Progression vigoureuse de l'emploi aux Etats-Unis

L'emploi a progressé de 2,7% aux Etats-Unis — hausse qui reflète la vigueur de la conjoncture américaine —, mais seulement de 1% en Europe et de 0,7% au Japon. Le taux de chômage a diminué aux Etats-Unis, passant de 6,7% au dernier trimestre de 1986 à moins de 6% à la fin de 1987. Au Japon, il s'est maintenu à 2,8%. En Europe, comme la population active a augmenté approximativement au même rythme que l'emploi, le taux de chômage est resté à près de 10,7%. Il a fléchi sans interruption au Royaume-Uni, mais a continué son mouvement de hausse en Italie et, au moins jusqu'en été, en France. Aucune modification notable de la part des chômeurs à la population active n'a été observée en République fédérale d'Allemagne.

Après avoir reculé nettement en 1986, le renchérissement a marqué une nouvelle accélération. Dans la zone de l'OCDE, le taux annuel moyen de renchérissement s'est inscrit à 3,3%, contre 2,5% l'année précédente. Cette évolution est due principalement aux coûts accrus de l'énergie, notamment à la hausse des prix en dollars du pétrole. En revanche, la progression des salaires s'est ralentie dans les pays industrialisés. Simultanément, les coûts unitaires du travail ont augmenté à un rythme plus lent, la productivité ayant suivi la tendance observée déjà l'année précédente.

Hausse du renchérissement dans les pays de l'OCDE

Dans les pays en développement, la situation économique a continué à se détériorer. Selon des estimations provisoires du Fonds monétaire international, le produit national brut réel de ces pays a augmenté de 3,3%, contre 4% en 1986. Celui des pays exportateurs de pétrole a même diminué et, dans les autres pays en développement, la croissance a fléchi sous l'effet de l'évolution des prix des matières premières.

Ralentissement de l'expansion dans les pays en développement

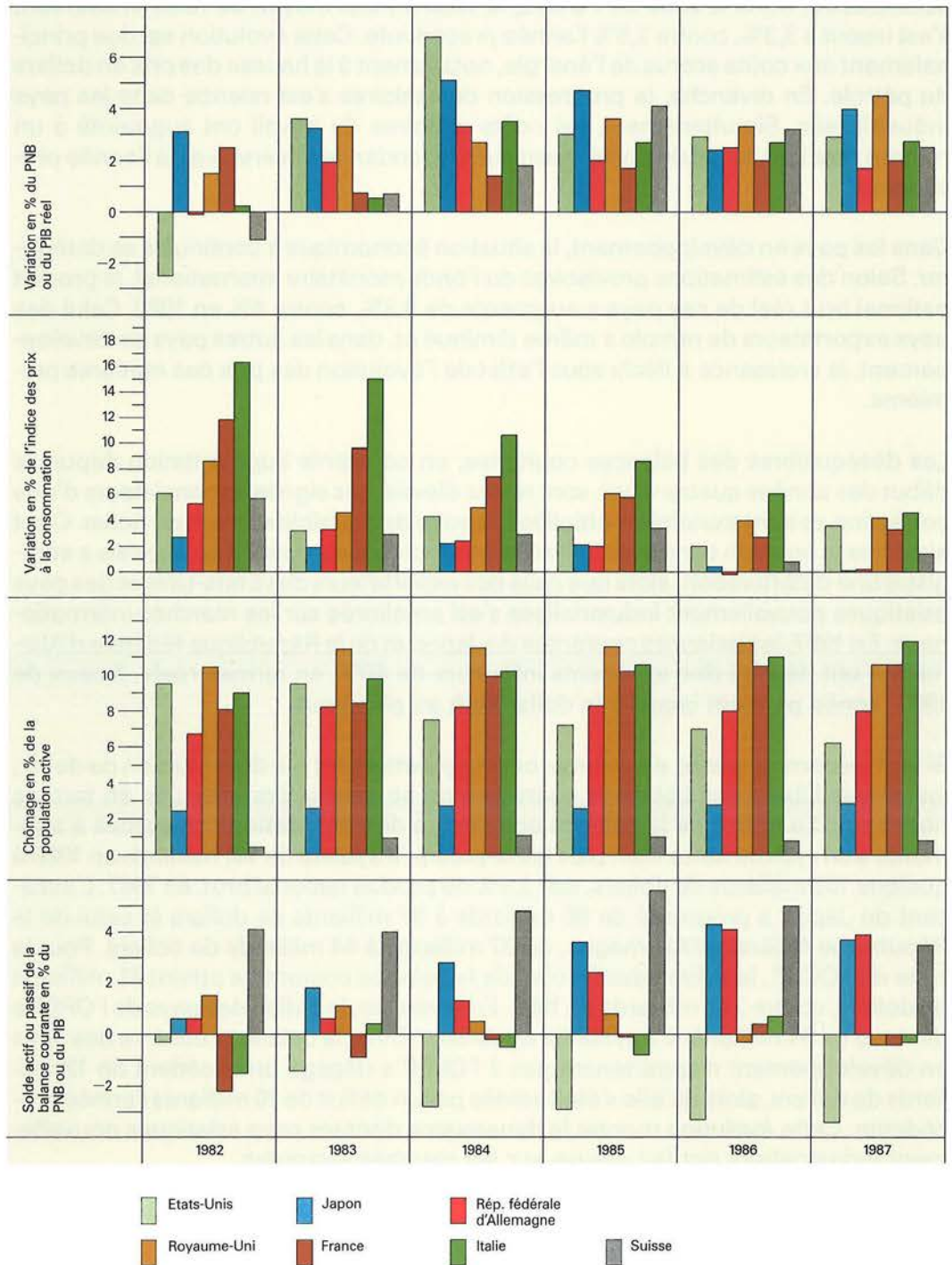
Les déséquilibres des balances courantes, en constante augmentation depuis le début des années quatre-vingt, sont restés élevés. Les signes annonciateurs d'une correction se sont toutefois multipliés à la suite de l'affaiblissement du dollar. C'est ainsi que la position concurrentielle des producteurs européens et japonais a enregistré une détérioration, alors que celle des exportateurs des Etats-Unis et des pays asiatiques nouvellement industrialisés s'est améliorée sur les marchés internationaux. En 1987, les balances courantes du Japon et de la République fédérale d'Allemagne ont dégagé des excédents inférieurs de 40%, en termes réels, à ceux de 1985, année pendant laquelle le dollar était au plus haut.

Signes de réduction des déséquilibres du commerce mondial

Si les flux commerciaux, en volume, ont réagi nettement à la dépréciation du dollar, les déséquilibres des balances courantes ne se sont guère atténués en termes nominaux. Le déficit de la balance américaine des transactions courantes a augmenté à un rythme nettement plus faible puisqu'il a passé de 141 milliards en 1986 à quelque 155 milliards de dollars, soit 3,4% du produit national brut, en 1987. L'excédent du Japon a progressé de 86 milliards à 87 milliards de dollars et celui de la République fédérale d'Allemagne, de 37 milliards à 44 milliards de dollars. Pour la zone de l'OCDE, le solde passif global de la balance courante a atteint 41 milliards de dollars, contre 21,5 milliards en 1986. En revanche, le déficit des pays de l'OPEP a diminué de 34 milliards à 7 milliards de dollars. Enfin, la balance courante des pays en développement n'appartenant pas à l'OPEP a dégagé un excédent de 12 milliards de dollars, alors qu'elle s'était soldée par un déficit de 10 milliards l'année précédente. Cette évolution montre le dynamisme dont les pays asiatiques nouvellement industrialisés ont fait preuve sur les marchés étrangers.

Déficit accru de la balance courante américaine

Indicateurs économiques dans les principaux pays



2. Politiques monétaire et budgétaire

La chute des cours du dollar a influé fortement sur la politique économique des grands pays industrialisés. Les efforts en vue de stabiliser les cours de change se sont concrétisés, au moins de février, par la conclusion de l'accord du Louvre. Les pays industrialisés parties à cet accord sont convenus de coordonner leur politique économique afin d'empêcher une nouvelle baisse du dollar. Dans la période qui a suivi, la Banque du Japon et la Banque fédérale d'Allemagne ont assoupli le cours de leur politique monétaire, déjà plutôt expansionniste, et le Système de Réserve Fédérale a adopté, au mois d'avril, une stratégie plus restrictive. Ces mesures ont été couronnées de succès. La combinaison d'une politique monétaire restrictive aux Etats-Unis et plus souple dans les autres pays a permis de maintenir le dollar à des niveaux stables entre les mois de mai et d'octobre. En septembre, la Réserve Fédérale a relevé le taux officiel de l'escompte, l'évolution de l'inflation devenant une source d'inquiétude aux Etats-Unis. Peu après, les taux d'intérêt ont augmenté dans les autres pays.

Stabilisation des cours de change après l'accord du Louvre

La crise boursière mondiale, qui a éclaté en octobre, a incité la banque centrale américaine à assouplir de nouveau sa politique monétaire et à fournir des liquidités supplémentaires au système bancaire. Le dollar, privé du soutien que lui apportait le cours restrictif de la politique monétaire américaine, a repris son mouvement de baisse en novembre. Bien que la Banque fédérale d'Allemagne, la Banque nationale suisse et des banques centrales de pays autres que les Etats-Unis aient réduit à deux reprises leurs taux directeurs, la monnaie américaine a continué à perdre du terrain jusqu'à la fin de l'année. En République fédérale d'Allemagne, la croissance

Assouplissement des politiques monétaires après le krach boursier

Objectifs monétaires fixés dans quelques pays

Pays	Agrégat	Période	Objectif	Evolution effective
Etats-Unis	M ₂	du 4 ^e trim. 1986	5,5—8,5%	4,1%
	M ₃	au 4 ^e trim. 1987	5,5—8,5%	5,5%
Royaume-Uni	M ₀	d'avril 1986 à mars 1987	2—6% ¹	5,2% ²
République fédérale d'Allemagne	monnaie centrale	du 4 ^e trim. 1986 au 4 ^e trim. 1987	3—6%	8,0%
France	M ₂	du 4 ^e trim. 1986	4—6%	3,9%
	M ₃	au 4 ^e trim. 1987	3—5%	9,7%
Japon	M ₂ +CD	du 4 ^e trim. 1986 au 4 ^e trim. 1987	11% ³	12,0%
Suisse	monnaie centrale ajustée	1987	2%	2,9%

¹ Variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

² Du mois de décembre 1986 au mois de décembre 1987.

³ Projection.

de la monnaie centrale a atteint 8% en 1987, soit un taux supérieur à la fourchette de 3 à 6% choisie comme objectif. Les objectifs monétaires ont été dépassés dans d'autres pays européens également. Quant à la Banque du Japon, elle a relevé plusieurs fois ses objectifs fixés sous forme de projections.

Réajustement des
cours-pivots au sein du
SME

Au sein du Système monétaire européen (SME), les cours-pivots ont fait l'objet d'une adaptation au mois de janvier. Le mark allemand et le florin néerlandais ont été réévalués de 3%, les francs belge et luxembourgeois, de 2%. En automne, de fortes tensions ont surgi de nouveau lorsque le mark a atteint la limite supérieure de sa marge de fluctuation et que le franc français a touché la limite inférieure. Les interventions massives de la Banque fédérale d'Allemagne et de la Banque de France ont permis de ramener le calme au sein du SME.

Réduction du déficit
budgétaire aux Etats-
Unis

La politique budgétaire des pays industrialisés est restée à prédominance restrictive. De nouveaux progrès ont été accomplis, en particulier aux Etats-Unis, dans la consolidation des finances publiques. Pour l'exercice budgétaire qui a pris fin en septembre 1987, les comptes de l'Etat fédéral américain se sont soldés par un déficit inférieur de près d'un tiers à celui de la période précédente. Cette diminution peut être attribuée en partie à des effets passagers de la réforme fiscale. Pour l'exercice en cours, un nouvel accroissement du déficit est attendu, même si les réductions de dépenses et les augmentations de recettes, prévues dans le budget, se concrétisent.

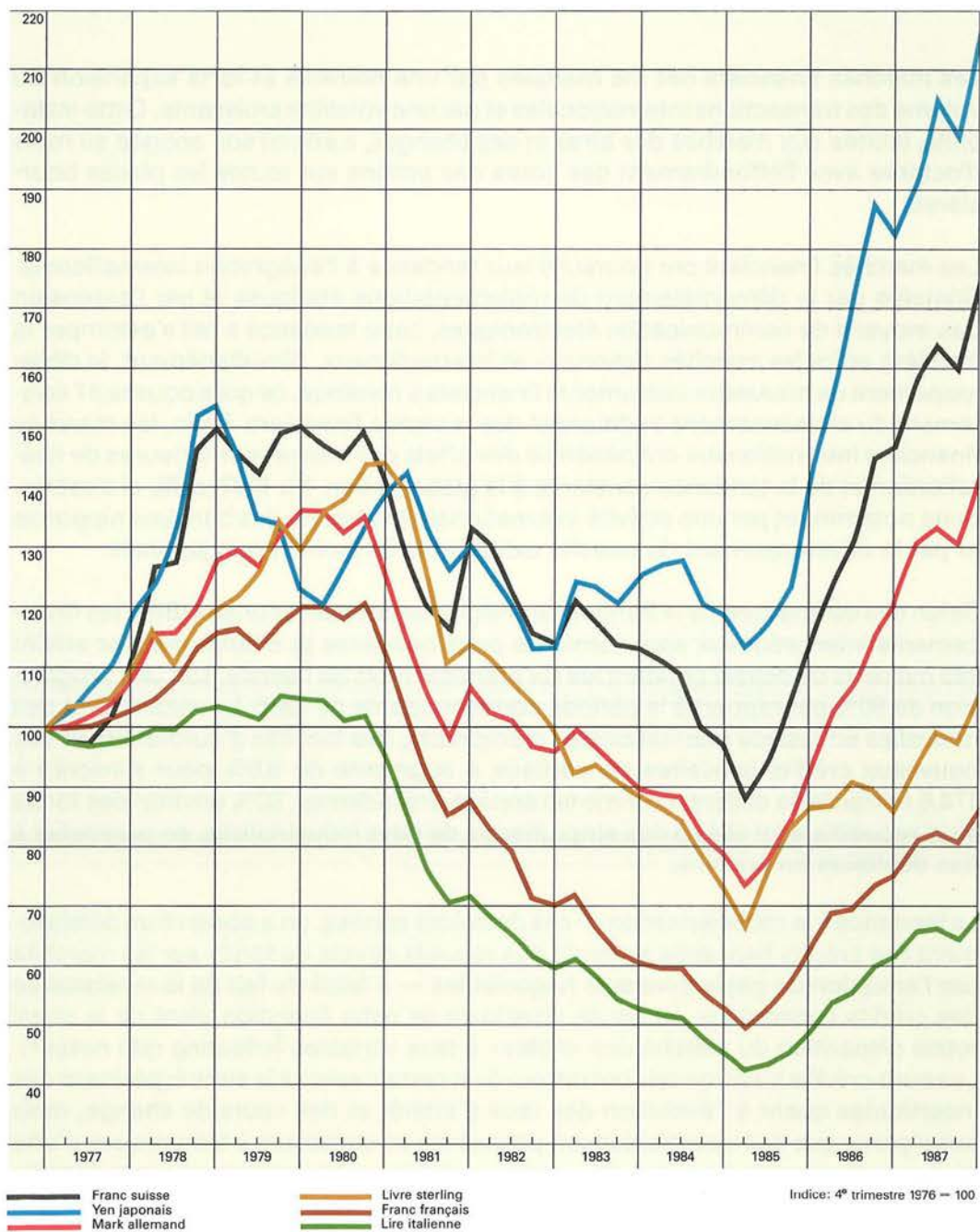
Déficits publics accrus
en RFA

En République fédérale d'Allemagne, les déficits des comptes de l'Etat fédéral mais aussi des «Länder» et des communes ont augmenté du fait que les recettes fiscales, à la suite de la faiblesse inattendue de la conjoncture au premier semestre, n'ont pas atteint les montants prévus. Les allègements fiscaux qui ont déjà été décidés devraient entraîner un accroissement de l'excédent de dépenses en 1988.

Budget complémen-
taire au Japon

Au Japon, un budget complémentaire a été adopté pour l'exercice prenant fin au mois de mars 1988; pour l'essentiel, il prévoit un accroissement des dépenses du gouvernement central de l'ordre de 0,5% du produit national brut. En dépit de cette hausse des dépenses, le déficit des comptes devrait s'inscrire à 3,5% du produit national brut pour l'exercice en cours, contre 3,6% pour les douze mois précédents. Dans le domaine de la politique budgétaire, la marge de manœuvre du Japon est limitée, étant donné que le déficit public, exprimé en pour-cent du produit national brut, est à peu près aussi élevé qu'aux Etats-Unis. Dans les autres pays industrialisés, les excédents de dépenses des collectivités publiques ont globalement diminué.

Cours en dollars de quelques monnaies



3. Marchés monétaire et financier

Vigoureuse expansion des marchés financiers

Les marchés financiers ont été marqués par une nouvelle et forte expansion du volume des transactions internationales et par une volatilité croissante. Cette instabilité, limitée aux marchés des titres et des changes, a atteint son apogée au mois d'octobre avec l'effondrement des cours des actions sur toutes les places boursières.

Tendance constante à la globalisation

Les marchés financiers ont poursuivi leur tendance à l'intégration internationale. Stimulée par le démantèlement de réglementations étatiques et par l'extension des moyens de communication électroniques, cette tendance a fait s'estomper la frontière entre les marchés nationaux et internationaux. Simultanément, le développement de nouveaux instruments financiers a continué, ce qui a poussé à l'éclatement du cloisonnement traditionnel des marchés financiers. Enfin, les marchés financiers internationaux ont bénéficié des effets des mesures antérieures de libéralisation et de la tendance constante à la globalisation. En 1987, celle-ci s'est traduite notamment par une activité internationale croissante des banques nippones et par le développement du marché extraterritorial («offshore») japonais.

Forte part des pays industrialisés aux recueils de fonds

Selon des estimations de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), les financements internationaux sous forme de prêts bancaires et d'emprunts ont atteint 180 milliards de dollars pendant les six premiers mois de l'année, soit une progression de 80% par rapport à la période correspondante de 1986. Le volume brut des nouvelles émissions internationales d'emprunts, des facilités d'euro-effets et des nouveaux crédits bancaires consortiaux a augmenté de 9,6% pour s'inscrire à 174,6 milliards de dollars. Comme les années précédentes, 80% environ des fonds ainsi recueillis sont allés à des emprunteurs de pays industrialisés, en particulier à des débiteurs américains.

Renaissance des crédits consortiaux

La tendance à la mobiliérisation — ces dernières années, on a observé un délaissement des crédits bancaires au profit des recueils directs de fonds sur les marchés par l'émission de papiers-valeurs négociables — a faibli du fait de la renaissance des crédits consortiaux. La cause principale de cette évolution vient de la quasi totale disparition du marché des «notes» à taux variables («floating rate notes»). Les euro-crédits traditionnels ont retrouvé un certain essor à la suite également des incertitudes quant à l'évolution des taux d'intérêt et des cours de change, mais aussi parce que ces incertitudes ont poussé les investisseurs à faire preuve d'une plus grande retenue. En outre, de nombreux débiteurs se sont tournés vers des crédits consortiaux, les conditions sur les marchés obligataires internationaux ayant réagi à la détérioration de leur cote de crédit.

Structures modifiées des émissions d'emprunts

D'une année à l'autre, la structure des émissions d'obligations internationales s'est modifiée sur deux plans. Les placements de titres à taux fixe ont augmenté vigoureusement, la croissance dans le secteur des obligations assorties de droits de

conversion ou d'option sur des actions ayant été particulièrement vive jusqu'au mois d'octobre. D'un autre côté, les émissions de titres américains ont fléchi à la suite de la hausse que les taux d'intérêt ont enregistrée jusqu'en automne et de l'effondrement du marché des «notes» à taux variables; leur part au volume global des émissions internationales a diminué de 57% en 1986 à 34% l'année suivante, tombant ainsi à un niveau qui n'avait plus été observé depuis 1981.

La demande accrue de crédit, la crainte d'une nouvelle escalade de l'inflation et le cours plus restrictif qui a été donné à la politique monétaire américaine à partir du printemps ont entraîné une hausse des rémunérations sur le marché des euro-dollars. Le taux des dépôts à trois mois, qui s'inscrivait à 6,1% en janvier, a passé à 7,6% en septembre et à 8,3% à la mi-octobre. Les liquidités supplémentaires que la banque centrale américaine a mises à la disposition du marché après le krach boursier ont fait baisser les taux d'intérêt. En décembre, la rémunération des dépôts à trois mois était de 7,9%. En Suisse, les taux d'intérêt sont restés stables jusqu'au mois d'août — environ 3,7% pour les rémunérations à court terme et 4% pour les taux à long terme —, puis ils ont augmenté eux aussi temporairement.

Hausse des taux sur le marché des euro-dollars jusqu'au krach boursier

La hausse des cours des actions, observée sur le plan international depuis 1982, a continué jusqu'en automne. Aux Etats-Unis et au Japon, elle a même pris une vigueur accrue, et les ratios cours/bénéfices ont atteint en général de nouveaux records. Ce mouvement de hausse a connu une fin brutale le 19 octobre. Des ventes dictées par la panique ont provoqué un effondrement des cours à New York, puis sur toutes les autres bourses; en quelques semaines, les cours ont perdu entre 20 et 30%. La tendance uniforme qui a caractérisé les places boursières est une preuve de l'étroite imbrication des marchés financiers internationaux. Du fait de la diversification internationale des portefeuilles des investisseurs, la vague de ventes a gagné rapidement tous les marchés nationaux. Les bourses suisses ont réagi très nettement à la chute de Wall Street, à cause de la forte présence des investisseurs étrangers et de l'exécution relativement rapide des opérations.

Effondrement des bourses et diversification internationale des placements

4. Endettement international et coopération monétaire

La situation économique des pays en développement s'est détériorée en 1987. Leur croissance réelle a ralenti globalement. Dans le domaine des balances courantes, les pays exportateurs de pétrole ont enregistré une amélioration, mais le déficit des autres pays en développement est resté inchangé à environ 50 milliards de dollars (sans les transferts unilatéraux).

Recul de la croissance dans les pays en développement

En 1987, le problème de l'endettement des pays les plus démunis a retenu tout particulièrement l'attention. Il est devenu toujours plus évident que ces pays, notamment les Etats africains au sud du Sahara, ne peuvent venir à bout du problème de

Mesures pour améliorer la situation de l'endettement

leur endettement sans des concessions de la part de leurs créanciers. Comme les pays les plus pauvres ont contracté plus de 80% de leur dette envers des sources officielles, ces concessions peuvent se faire sans le secteur privé. Deux moyens doivent être mis en œuvre pour alléger le poids de la dette de ces pays. Premièrement, les Etats créanciers ont, dans le cadre du «Club de Paris», prolongé à dix ans le délai de grâce pour le service de la dette et à vingt ans le délai de remboursement des prêts. Le Fonds monétaire international (FMI) a proposé aux pays industrialisés — deuxième moyen — d'augmenter de 6 milliards de droits de tirages spéciaux (DTS) le fonds spécial qui permet l'octroi de crédits à des conditions particulièrement favorables. A la fin de 1987, le FMI a créé la «Facilité d'ajustement structurel renforcée» («Enhanced Structural Adjustment Facility», ESAF). Destiné exclusivement aux pays ayant un revenu réel par habitant très faible, ce fonds spécial offre des crédits, liés à des programmes d'ajustement structurel, d'une durée de dix ans et à un taux d'intérêt très bas.

Positions des créanciers et des débiteurs dans les négociations

Les discussions entre pays créanciers et pays débiteurs se sont déroulées dans un climat plus tendu. En février, le Brésil a suspendu unilatéralement le paiement des intérêts et le remboursement de ses engagements envers les banques commerciales. Après de longues négociations, il a repris le paiement d'une partie des intérêts, au mois de novembre, conformément à un accord intermédiaire passé avec les banques. Du côté des créanciers, les banques américaines ont consolidé leur position en constituant, à partir de leurs recettes courantes, des provisions extraordinaires en vue de couvrir les prêts consentis aux pays en développement. Plusieurs banques canadiennes et britanniques ont pris des dispositions semblables. Quant aux établissements d'Europe continentale, ils ont renforcé, depuis quelque temps déjà, leurs provisions pour faire face aux risques-pays.

C. L'évolution économique en Suisse

1. Conjoncture générale

Produit intérieur brut et production industrielle

En Suisse, le ralentissement marqué par la conjoncture en 1986 a continué. Selon des estimations provisoires, le produit intérieur brut réel a progressé de 2,5% en 1987. Bien qu'elle ait faibli, la croissance réelle a atteint encore un rythme correspondant approximativement à l'augmentation à moyen terme du potentiel de production en Suisse. Comme l'année précédente, les impulsions sont venues exclusivement de la demande intérieure, la demande étrangère n'ayant guère varié.

Croissance réelle correspondant à l'augmentation du potentiel de production

Après une expansion de 6% en 1985 et de 4% en 1986, la production industrielle a augmenté d'environ 1%. Au premier semestre, elle était même inférieure à son niveau de la période correspondante de 1986. L'affaiblissement temporaire a touché principalement les industries à vocation exportatrice; dans ces industries, le taux d'utilisation des capacités a diminué légèrement et les entrées de commandes ont stagné approximativement. Au deuxième semestre, tant les commandes que le taux d'utilisation des capacités ont progressé de nouveau. Comme l'année précédente, la marche des affaires a été bonne dans le secteur des services, en particulier dans les banques et les compagnies d'assurances.

Recul du taux d'expansion de la production industrielle

Consommation privée

En termes réels, la croissance de la consommation privée s'est inscrite à 1,6%, contre 3,7% en 1986. D'une année à l'autre, la demande a progressé dans le secteur des biens durables, mais stagné dans celui des biens non durables. Les dépenses affé-

Net ralentissement de la croissance des dépenses de consommation

Taux de croissance du produit intérieur brut, en valeur réelle



rentes aux services ont elles aussi enregistré une expansion. Dans le domaine du tourisme, les nuitées ont augmenté légèrement grâce à un nombre accru de touristes suisses; les nuitées de la clientèle étrangère n'ont par contre pas varié.

Investissements

Les investissements, élément moteur de la conjoncture intérieure

En termes réels, les investissements se sont accrus de 6,7%, taux qui est nettement supérieur aux rythmes de croissance des principales autres composantes de la demande globale de biens et de services. L'expansion des investissements en biens d'équipement a été encore élevée, mais elle a fléchi de 15,8% en 1986 à 9,8% l'année suivante. En revanche, les constructions qui forment quelque 60% de l'ensemble des investissements ont augmenté davantage que l'année précédente, puisque leur taux de progression a passé de 4,2% à 4,6%. La croissance des constructions industrielles et artisanales a été une fois encore remarquable, alors que l'activité a ralenti dans le secteur de la construction de logements. Des dépenses plus élevées ont été observées également dans la construction de routes.

Commerce extérieur

Faible progression des exportations en volume

En volume, les exportations suisses de marchandises n'ont augmenté que de 1,5% du fait de la baisse du dollar sur les marchés des changes. Toutes les catégories ont progressé à des rythmes proches de la moyenne.

Recul des ventes dans la zone dollar

La répartition par pays montre un léger accroissement des exportations vers la République fédérale d'Allemagne, la France et l'Italie, et un fléchissement, dans certains cas très prononcé, des ventes dans la zone dollar (Etats-Unis, Canada, pays en développement et pays de l'OPEP). Ce fléchissement peut être attribué au très net recul de la valeur extérieure de la monnaie américaine. L'excédent de la balance commerciale vis-à-vis des pays en développement a diminué, nos achats dans ces pays ayant simultanément augmenté.

Ralentissement de la croissance des importations en volume

Le ralentissement de la conjoncture en Suisse a entraîné une diminution de la croissance du volume des importations. Les achats à l'étranger de biens d'équipement et de biens de consommation ont enregistré les taux d'expansion les plus élevés, alors que ceux de produits énergétiques ont fléchi nettement. Au total, les importations se sont accrues de 5,8% en volume.

Commerce extérieur



Balance des paiements

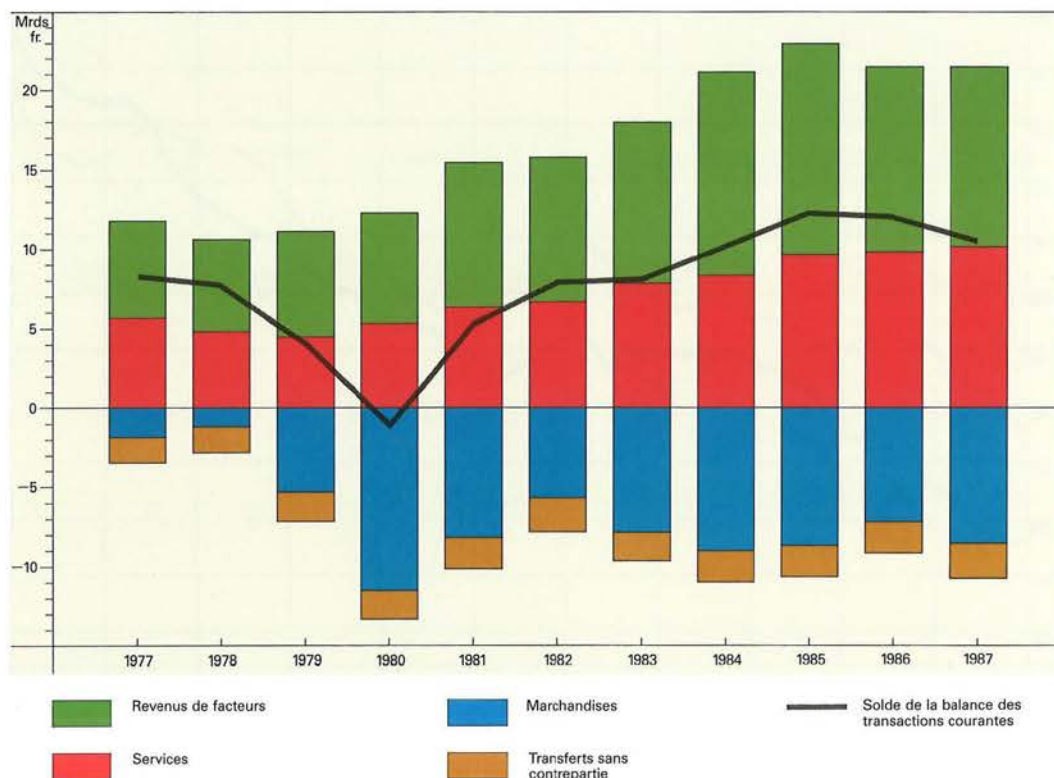
La balance des transactions courantes ou balance des revenus — résultat des importations et des exportations de marchandises et de services, y compris les revenus de facteurs, ainsi que des transferts sans contrepartie — s'est soldée par un excédent de recettes de 10,4 milliards de francs, contre 12,1 milliards l'année précédente. Les exportations nettes de capitaux étant estimées à 10,8 milliards de francs, le déficit de la balance des mouvements de capitaux a été lui aussi inférieur au chiffre de 1986.

Diminution de l'excédent de la balance courante

Dans le trafic de marchandises, le solde passif traditionnel a augmenté de 1,1 milliard pour atteindre 8,3 milliards de francs. Aucune modification importante n'a été enregistrée dans les autres postes de la balance des transactions courantes. Les recettes nettes tirées des échanges de services avec l'étranger ont diminué de 0,2 milliard de francs; ce recul, le premier observé depuis 1979, est dû à la baisse des recettes provenant du tourisme. Le déficit résultant des transferts sans contrepartie a augmenté légèrement, alors que le solde actif des revenus du travail et des capitaux a fléchi quelque peu.

Aucune modification sensible dans les composantes de la balance courante

Balance des transactions courantes



Importants mouvements de capitaux des banques

Les mouvements de capitaux des banques ont atteint une nouvelle fois des montants élevés. D'une année à l'autre, les exportations de capitaux ont fléchi de 26,4 milliards à 24,8 milliards de francs, et les importations se sont accrues de 9,3 milliards à 14 milliards. Les opérations interbancaires à court terme ont joué un rôle dominant, comme les années précédentes. Etant donné l'incertitude quant à l'évolution des marchés financiers, en particulier des bourses des actions, les détenteurs de capitaux du secteur non bancaire ont placé eux aussi leurs fonds à court terme principalement. Ainsi, les résidents du secteur non bancaire ont accru leurs placements fiduciaires à l'étranger; leurs exportations de capitaux sous cette forme — il s'agit pour l'essentiel de fonds à court terme — ont passé de 2,9 milliards en 1986 à 4 milliards de francs l'année suivante. Des crédits commerciaux ont été octroyés à des débiteurs étrangers pour une somme relativement modeste, soit 2 milliards de francs, contre 2,2 milliards l'année précédente.

Faible augmentation des réserves monétaires après les ajustements de valeur

L'augmentation des réserves monétaires — dans la balance des paiements, la variation des réserves exclut les pertes et les gains dus à l'évolution des cours de change — a atteint 4,7 milliards de francs. L'augmentation effective a été toutefois de 1,2 milliard de francs, la Banque nationale ayant subi, du fait de la baisse du dollar, une perte de change de 3,5 milliards de francs.

Balance des paiements, de 1983 à 1987
Soldes en milliards de francs¹

	1983	1984	1985	1986	1987 ^p
1. Transactions courantes (balance des revenus)	8,1	10,3	12,4	12,1	10,4
Trafic de marchandises	- 7,9	- 9,0	- 8,7	- 7,2	- 8,3
Services	7,8	8,4	9,7	9,8	9,6
Revenus de facteurs ²	10,1	12,8	13,4	11,5	11,3
Transferts sans contrepartie	- 1,9	- 2,0	- 2,0	- 2,0	- 2,2
2. Mouvements de capitaux	-17,4	-14,9	-19,8	-14,5	-10,8
Investissements directs	- 0,4	- 1,5	- 6,3	0,1	...
Investissements de portefeuille	- 8,4	- 6,7	- 2,8	2,5	...
Banques commerciales ³	- 8,9	- 3,9	-11,4	-17,0	-10,8
Autres mouvements de capitaux	0,3	- 2,8	0,7	- 0,1	...
3. Erreurs et omissions	10,1	8,1	10,3	4,2	...
4. Réserves monétaires de la BNS ⁴	0,8	3,5	2,8	1,8	4,7
Intérêts sur les placements de devises	2,8	3,1	3,4	2,4	1,9
Swaps dollars contre francs ⁵	0,3	1,8	- 0,6	0,5	1,4
Autres opérations sur devises ⁵	- 2,3	- 1,4	0,0	- 1,1	1,4

^p = chiffres provisoires.

... aucune donnée disponible.

¹ Le signe moins (-) signifie un excédent des importations sur les exportations, dans les transactions courantes, et une exportation de capitaux, dans les mouvements de capitaux.

² Revenus du travail et des capitaux.

³ Y compris les affaires fiduciaires et les opérations sur métaux précieux.

⁴ Sans les ajustements de valeur; le signe plus (+) signifie une augmentation des réserves de la BNS et le signe moins (-), une diminution.

⁵ Le signe plus (+) signifie des achats nets et le signe moins (-), des ventes nettes.

Finances publiques

La consommation finale de la Confédération, des cantons et des communes (sans les assurances sociales) s'est accrue en termes réels de 3%, contre 2,7% en 1986. Sa part au produit intérieur brut réel n'a guère varié d'une année à l'autre puisqu'elle a passé de 11,5% à 11%. Les dépenses de la Confédération se sont inscrites à 23,8 milliards de francs, et les recettes, à 24,9 milliards. Les recettes ont dépassé nettement la somme de 24,4 milliards de francs figurant au budget, alors que les dépenses sont restées inférieures de 0,4 milliard au montant attendu. Atteignant 1,1 milliard de francs, le solde du compte financier a donc été lui aussi plus élevé que l'excédent prévu.

Confédération: excédent plus élevé que prévu

En 1986, les comptes des cantons se sont soldés par un excédent de recettes de 0,4 milliard de francs. Les dépenses ont augmenté de 8% pour atteindre 31,4 milliards de francs; leur forte progression peut être attribuée au transfert de tâches de la Confédération vers les cantons, mais aussi au relèvement du capital de dotation de plusieurs banques cantonales. Bien qu'ils aient en majorité allégé les impôts ces dernières années, en vue notamment de réduire la progression à froid et de décharger les contribuables mariés, les cantons ont enregistré, grâce à la bonne conjoncture économique, des recettes qui ont contribué substantiellement au résultat favo-

Cantons: excédent des comptes réduit par la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

table de leurs comptes. Selon les budgets établis pour l'année 1987, un déficit global de 1,3 milliard de francs est attendu.

Emploi et marché du travail

Progression de l'emploi dans le secteur des services

L'emploi, qui avait déjà progressé sensiblement au cours des deux années précédentes, a augmenté de 1,3% en 1987. Cet accroissement vigoureux provient exclusivement du secteur tertiaire, le nombre des personnes occupées dans les services ayant enregistré une hausse de 2%. A elles seules, les banques ont créé 6700 nouveaux emplois. Dans l'industrie en revanche, l'emploi a fléchi de 0,3%.

Augmentation de la main-d'œuvre étrangère et pénurie de main-d'œuvre qualifiée

La diminution de 3,7% du nombre des chômeurs inscrits auprès des offices du travail et l'augmentation de 35000 unités de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère reflètent les tensions qui ont caractérisé le marché du travail. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui s'est encore accentuée par rapport à l'année précédente, a été particulièrement prononcée.

Prix et salaires

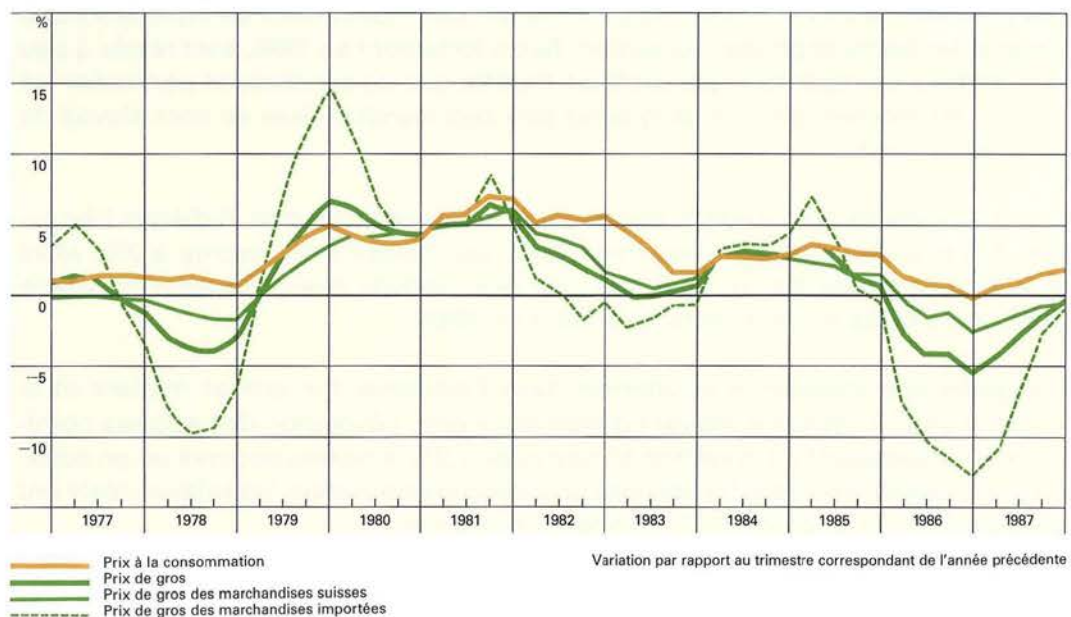
Légère accélération du renchérissement

L'indice des prix à la consommation a augmenté en moyenne de 1,4% en 1987. L'année précédente, le taux de renchérissement s'était établi à 0,8%. La légère accélé-

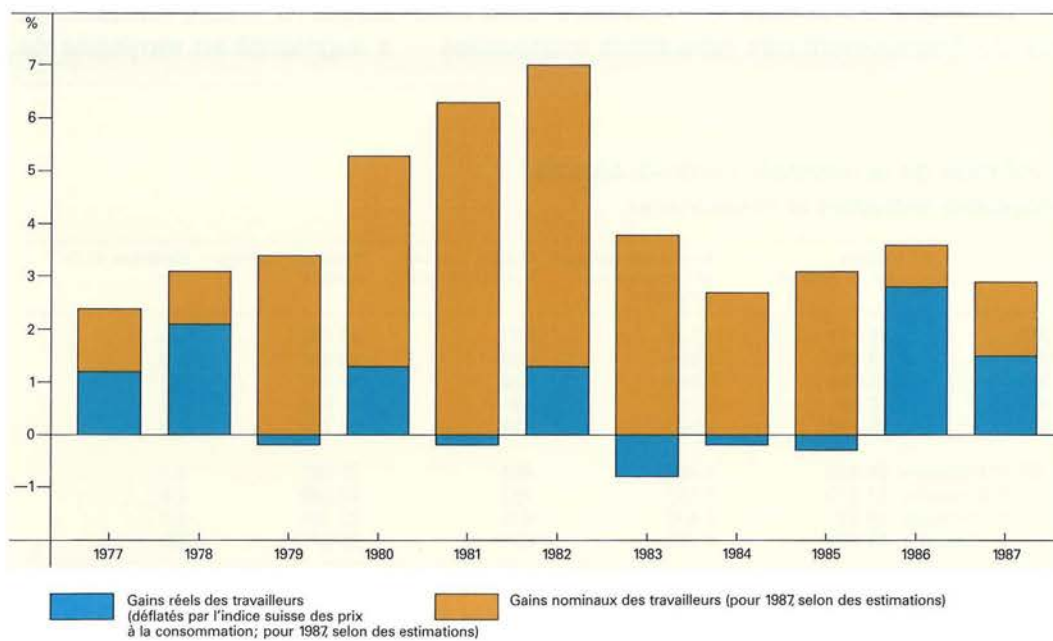
Marché du travail



Evolution des prix



Salaires



ration est due exclusivement à l'évolution des prix des biens importés. La hausse des prix des marchandises suisses a continué son mouvement de repli, alors que les prix des biens importés, qui avaient fléchi fortement en 1986, sont restés à peu près stables. La répartition par secteurs montre que les services, en particulier les loyers, ont renchéri de 2,5% et que les prix des marchandises se sont élevés de 0,4% seulement.

Baisse des prix de gros

Quant aux prix de gros, ils ont enregistré une nouvelle diminution. Reflétant l'évolution des prix des marchandises importées, leur baisse s'est inscrite à 2%, alors qu'elle avait atteint 4% en 1986. Les prix des produits énergétiques n'ont guère varié, alors qu'ils avaient fléchi fortement en 1986.

Hausse des salaires réels

Les gains des travailleurs accidentés dans l'industrie, les arts et métiers et la construction — ces gains servent d'indicateur pour l'évolution des salaires nominaux — dépassaient au troisième trimestre de 2,9% le niveau observé un an auparavant. Compte tenu de la hausse des prix à la consommation, les salaires réels ont progressé de 1,1%, contre 1,9% l'année précédente.

2. Evolution monétaire

Agrégats monétaires

Net dépassement de l'objectif monétaire

La monnaie centrale ajustée — avoirs des banques en comptes de virements et billets en circulation, après déduction des crédits accordés par l'institut d'émission en vue du financement des échéances mensuelles — a augmenté en moyenne de

Evolution de la monnaie centrale ajustée Moyennes annuelles et trimestrielles

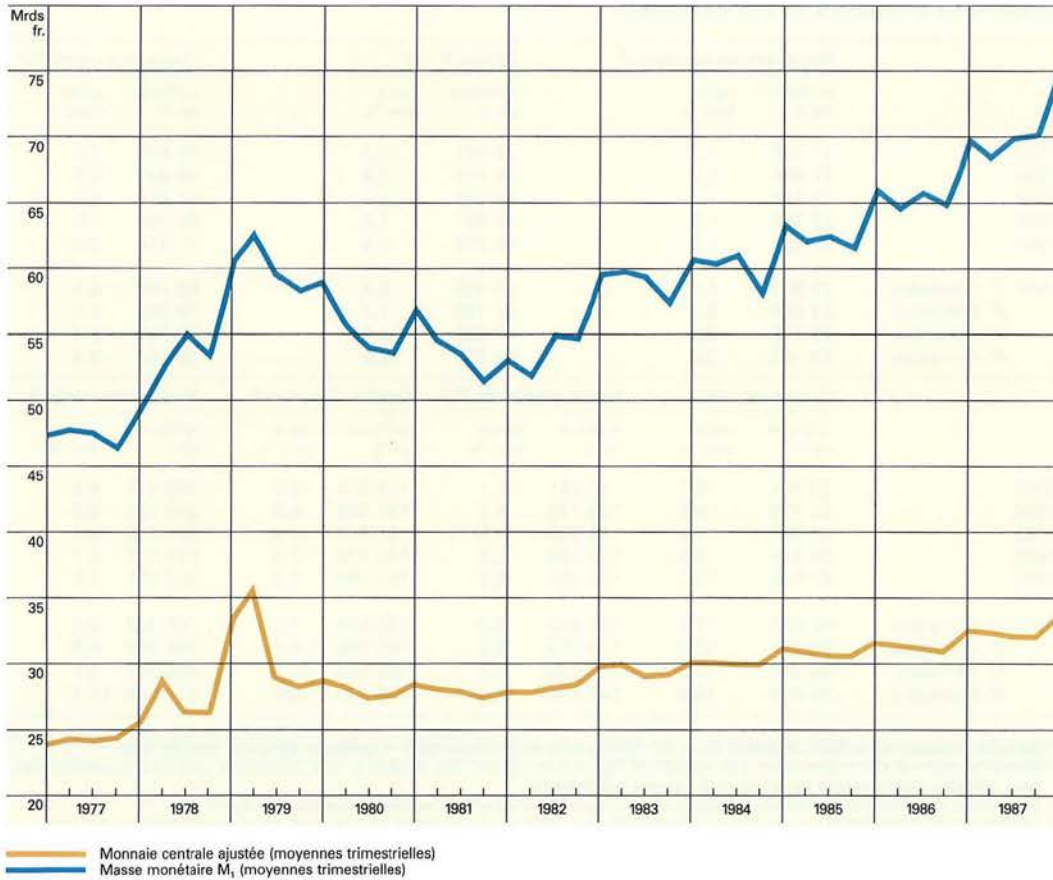
	Billets en circulation ¹	Avoirs des banques en comptes de virements ¹	Crédits destinés aux échéances ¹	Monnaie centrale ajustée ^{1, 2}	Variation en % ³
1983	22 774	7 549	593	29 730	3,6
1984	23 263	7 826	605	30 484	2,6
1985	23 626	8 090	574	31 142	2,2
1986	23 951	8 297	481	31 768	2,0
1987	24 785	8 647	724	32 708	2,9
1987 1 ^{er} trimestre	24 639	8 406	464	32 582	3,2
2 ^e trimestre	24 473	8 557	762	32 268	2,6
3 ^e trimestre	24 547	8 430	670	32 306	3,0
4 ^e trimestre	25 481	9 195	1 001	33 675	3,0

¹ Moyenne des valeurs mensuelles, en millions de francs.

² Monnaie centrale ajustée = billets en circulation + avoirs en comptes de virements — crédits destinés aux échéances.

³ Par rapport à l'année précédente; en regard des années et des trimestres figurent des moyennes des taux mensuels.

Monnaie centrale ajustée et masse monétaire M_1



2,9% en 1987. L'objectif monétaire, fixé à 2% par la Banque nationale, a été ainsi nettement dépassé. L'accroissement des billets en circulation a atteint 3,5%, soit un rythme supérieur à ce que la Banque nationale avait prévu au moment de la fixation de son objectif. Parmi les causes possibles de cette expansion figurent la légère accélération du renchérissement et la tendance à la baisse que les taux d'intérêt ont marquée à partir de l'année 1985. Eu égard à la situation régnant sur les marchés des changes, la Banque nationale a renoncé à agir sur le volume des avoirs en comptes de virements pour compenser la progression plus forte que prévu des billets en circulation. Les avoirs en comptes de virements se sont accrus en moyenne de 4,2%. Leur augmentation a été elle aussi plus forte que ce qui était envisagé, car la Banque nationale a été amenée, en particulier après l'effondrement des bourses des actions, à renforcer la dotation du système bancaire en liquidités. Au total, la croissance de la monnaie centrale ajustée s'est accélérée de près d'un point par rapport à l'année précédente.

Evolution des autres agrégats monétaires¹
Moyennes annuelles et trimestrielles²

	Numéraire en circulation ³		Dépôts à vue ⁴		Masse monétaire M ₁ ⁵	
	millions de fr.	variation %	millions de fr.	variation %	millions de fr.	variation %
1983	21 399	3,0	38 047	10,3	59 446	7,5
1984	21 896	2,3	39 101	2,8	60 997	2,6
1985	22 151	1,2	38 903	- 0,5	61 054	0,1
1986	22 394	1,2	43 961	7,0	66 354	5,0
1987	23 022	2,8	48 292	9,8	71 314	7,4
1987 1 ^{er} trimestre	22 803	1,9	45 955	8,4	68 758	6,1
2 ^e trimestre	22 804	3,3	47 199	7,7	70 002	6,2
3 ^e trimestre	22 718	3,3	47 622	10,6	70 341	8,1
4 ^e trimestre	23 763	2,8	52 392	12,6	76 154	9,3

	Quasi-monnaie ⁶		Masse monétaire M ₂ ⁷		Dépôts d'épargne ⁸		Masse monétaire M ₃ ⁹	
	millions de fr.	variation %	millions de fr.	variation %	millions de fr.	variation %	millions de fr.	variation %
1983	39 805	-18,1	99 251	-5,1	126 824	18,9	226 075	6,9
1984	43 779	10,0	104 776	5,6	135 359	6,8	240 135	6,2
1985	51 301	17,4	112 355	7,3	139 361	3,0	251 716	4,8
1986	59 814	6,9	126 168	5,9	150 979	7,5	277 146	6,7
1987	67 149	12,3	138 463	9,7	164 968	9,3	303 431	9,5
1987 1 ^{er} trimestre	62 684	12,8	131 442	9,2	160 586	7,5	292 027	8,2
2 ^e trimestre	66 211	12,0	136 213	9,0	163 156	8,6	299 369	8,8
3 ^e trimestre	69 265	9,8	139 606	8,9	165 656	10,5	305 262	9,7
4 ^e trimestre	70 436	14,6	146 590	11,8	170 475	10,5	317 066	11,1

¹ Bulletin mensuel de la BNS, tableaux 11 et 12; Principauté de Liechtenstein = territoire étranger depuis 1986.

² Moyenne des valeurs mensuelles. Les variations figurant en regard des années et des trimestres sont des moyennes des taux calculés chaque mois par rapport à l'année précédente.

³ Numéraire en circulation = billets et pièces de monnaie détenus par le secteur privé non bancaire.

⁴ Dépôts à vue = dépôts à vue en francs suisses détenus dans les banques et en comptes de chèques postaux par des résidents du secteur privé non bancaire.

⁵ Masse monétaire M₁ = numéraire en circulation et dépôts à vue (sans les comptes-métal).

⁶ Quasi-monnaie = dépôts à terme détenus en francs suisses par des résidents.

⁷ Masse monétaire M₂ = M₁ et quasi-monnaie.

⁸ Dépôts d'épargne = dépôts d'épargne ainsi que livrets et carnets de dépôt détenus par des résidents du secteur non bancaire.

⁹ Masse monétaire M₃ = M₂ et dépôts d'épargne.

Vive augmentation de M₂ et de M₃

Les autres agrégats monétaires ont enregistré eux aussi une progression plus vive. D'une année à l'autre, la croissance a passé en effet de 5% à 7,4% pour M₁, de 5,9% à 9,7% pour M₂ et de 6,7% à 9,5% pour M₃. La vigoureuse expansion de toutes les formes de dépôts traduit un besoin accru de liquidités, besoin qui s'explique par la tendance à la baisse des taux d'intérêt et par les perspectives économiques incertaines. Les dépôts à vue ont augmenté de 9,8%, soit approximativement au même rythme qu'en 1986; en revanche, la croissance des dépôts à terme a atteint 12,3%, contre 6,9% l'année précédente. La progression des dépôts d'épargne s'est accélérée à partir du mois d'avril, passant en moyenne de 7,5% en 1986 à 9,3% l'année suivante.

Marché monétaire

Les rémunérations servies sur le marché monétaire sont restées presque stables. La période comprise entre la fin septembre et la mi-octobre a constitué une exception. Durant cette phase, les taux à court terme ont augmenté d'environ un point. Leur hausse peut être attribuée au fait que la Banque nationale a tenté de réduire légèrement la croissance de la monnaie centrale, supérieure à l'objectif de 2% dès le début de l'année déjà. Après l'effondrement des cours des actions, les rémunérations à court terme ont fléchi de nouveau. La Banque nationale, en mettant davantage de liquidités à la disposition des banques, a appuyé ce mouvement de repli.

Stabilité des rémunérations à court terme

Les écarts entre les taux d'intérêt suisses et étrangers n'ont pas varié uniformément. Après avoir diminué en 1986, l'écart entre les taux suisses et américains s'est creusé de nouveau nettement, les rémunérations servies sur le marché monétaire des Etats-Unis ayant augmenté. En revanche, l'écart vis-à-vis des taux allemands à court terme s'est réduit; au mois de mars et vers la fin de l'année, ceux-ci ont même passé légèrement au-dessous des rémunérations suisses.

Evolution divergente des écarts entre les taux d'intérêt suisses et étrangers

Mesurée aux avoirs en comptes de virements à la Banque nationale, la dotation du marché en liquidités s'est inscrite en moyenne annuelle à 8,6 milliards de francs. Poursuivant la politique adoptée au mois de juin 1986, l'institut d'émission a renforcé quelque peu l'aide financière qu'il apporte aux banques pour les échéances mensuelles. Comme les années précédentes, il a fourni ces liquidités supplémentaires essentiellement en accordant des crédits traditionnels.

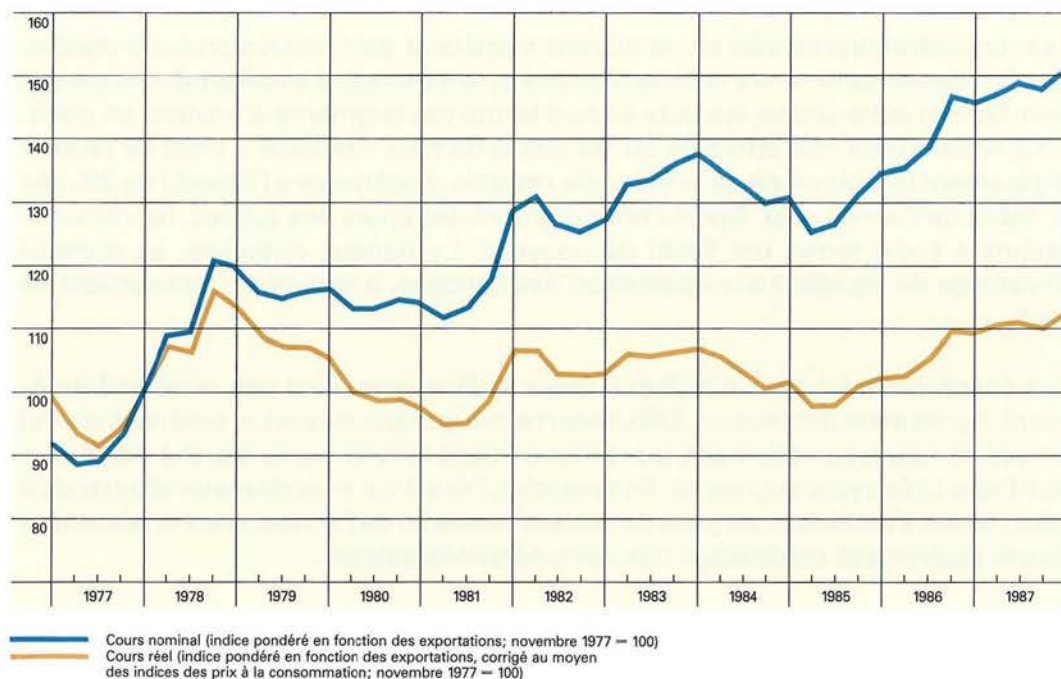
Renforcement de l'aide accordée par la BNS lors des échéances mensuelles

Crédits de refinancement de la Banque nationale

Mois	Crédits de refinancement en millions de francs, moyennes mensuelles des valeurs journalières							
	Swaps		Crédits d'escompte et avances sur nantissement		Total		dont crédits destinés au financement des échéances ¹	
	(1)		(2)		(3) = (1) + (2)		(4)	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987
Janvier	15 191	15 041	914	437	16 105	15 478	710	285
Février	14 469	14 308	904	1 117	15 373	15 425	206	430
Mars	14 187	14 490	1 024	717	15 211	15 207	432	676
Avril	13 844	13 727	628	999	14 472	14 726	257	1 004
Mai	14 126	14 005	723	681	14 849	14 686	239	329
Juin	13 378	13 174	1 319	1 333	14 697	14 507	507	952
Juillet	13 532	13 258	1 022	1 066	14 554	14 324	579	888
Août	13 997	13 226	671	1 006	14 668	14 232	209	456
Septembre	14 035	12 799	1 297	904	15 332	13 703	846	667
Octobre	13 349	12 902	1 009	926	14 358	13 828	473	791
Novembre	14 306	13 249	885	1 192	15 191	14 441	401	741
Décembre	16 757	16 883	1 142	1 126	17 899	18 009	910	1 471

¹ Correspond à la différence entre la monnaie centrale et la monnaie centrale ajustée.

Evolution du cours du franc, en termes nominaux et réels



Baisses des taux officiels

Les 23 janvier, 6 novembre et 4 décembre, la Banque nationale a réduit les taux officiels d'un point et demi au total. Elle a ainsi ramené le taux de l'escompte à 2½% et celui des avances sur nantissement à 4%. Ces baisses de taux n'ont guère influé sur la composition des crédits de refinancement car, auparavant déjà, les banques utilisaient dans une forte proportion, lors des échéances mensuelles, les limites dont elles disposent pour le recours aux crédits traditionnels de l'institut d'émission.

Marché des changes et évolution des cours

Recul du dollar, mais stabilité du mark

La valeur extérieure du franc n'a pas évolué uniformément face aux monnaies les plus importantes pour l'économie suisse. Après une phase de baisse, suivie d'un raffermissement, le dollar des Etats-Unis a repris son mouvement de recul pour s'inscrire, en décembre, à fr. 1,27, soit à un niveau jamais encore observé jusque-là. Les cours du yen et du mark allemand sont restés en revanche stables; leurs fluctuations se sont maintenues à l'intérieur de marges plus étroites que celles de l'année précédente. Le franc français et la lire italienne ont faibli légèrement vis-à-vis du franc. Quant à la livre sterling, elle s'est raffermie continuellement au premier semestre pour fléchir ensuite. En moyenne annuelle, le franc a enregistré une revalorisation par rapport à toutes les monnaies, à l'exception du mark allemand. Sa hausse a atteint 20,6% face au dollar des Etats-Unis et 8% face à la livre sterling.

Pondéré par les exportations vers les quinze principaux partenaires commerciaux de la Suisse, le cours du franc dépassait de 8,1%, au premier semestre, son niveau de la période correspondante de l'année précédente; une stabilisation a pu être observée par la suite. En termes réels, la hausse de la valeur extérieure du franc a été moins forte, l'inflation en Suisse ayant été plutôt inférieure aux chiffres enregistrés à l'étranger.

Hausse du franc moins forte en termes réels qu'en termes nominaux

Marché des capitaux

Les événements qui ont secoué les bourses des actions ont influé profondément sur l'évolution du marché des capitaux. La crise qui a éclaté à la bourse de New York a entraîné, en Suisse aussi, un effondrement des cours des actions. Selon l'indice général que calcule la Société de Banque Suisse, les cours ont chuté de 11% le 19 octobre; à la fin de l'année, ils étaient inférieurs d'environ un quart à leur niveau

Marché des capitaux sous l'influence des bourses des actions

Taux d'intérêt — Situation en fin d'année

	1983 %	1984 %	1985 %	1986 %	1987 %
Taux officiel de l'escompte	4	4	4	4	2½
Taux officiel des avances sur nantissement	5½	5½	5½	5½	4
Taux d'escompte privé	5½	5½	5½	5	5
Marché des euro-francs (taux à 3 mois)	3¾	4 ^{11/16}	4	3 ^{15/16}	2 ^{13/16}
Dépôts à terme					
3— 5 mois	3½	4½	3½	3½	3
6— 8 mois	3½	4½	3½	3½	3
9—11 mois	3½	4½	3¾	3½	3
12 mois	3½	4½	3¾	3½	3
Créances comptables à 3 mois sur la Confédération ¹	3,311	4,077	3,351	3,375	2,950
Dépôts d'épargne dans les banques cantonales ²	3,51	3,51	3,51	3,52	3,29
Obligations de caisse des grandes banques					
3 et 4 ans	4½ ³	5	4¾	4½	4¼
5 et 6 ans	4¾	5¼	5	4½	4½
7 et 8 ans	4¾	5¼	5	4¾	4½
Emprunts ⁴					
Confédération	4½ ⁵	4¾ ⁶	4¾ ⁷	4¼ ⁸	4 ⁹
Cantons, communes	4½—4¾	5	4¾	4¼	4¼
Banques	4¾	5	5	4½	4½
Usines électriques	4¾—5	5—5¼	5	4½	4¾
Industrie	4¾—5½	5½	5¼	—	5
Rendement moyen des emprunts fédéraux ¹⁰	4,16	4,60	4,42	4,05	3,95

¹ Rendement des créances libérées au mois de décembre.

² Taux d'intérêt au début du mois de décembre.

³ 4 ans: 4¾%.

⁴ Taux d'intérêt des derniers emprunts placés au cours du 4^e trimestre.

⁵ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,45%).

⁶ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,70%).

⁷ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,56%).

⁸ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,26%).

⁹ Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 3,81%).

¹⁰ Calculé en tenant compte des clauses de dénonciation.

d'avant le krach. Les actions au porteur et les bons de participation ont subi les plus forts reculs, alors que les actions nominatives ont mieux résisté.

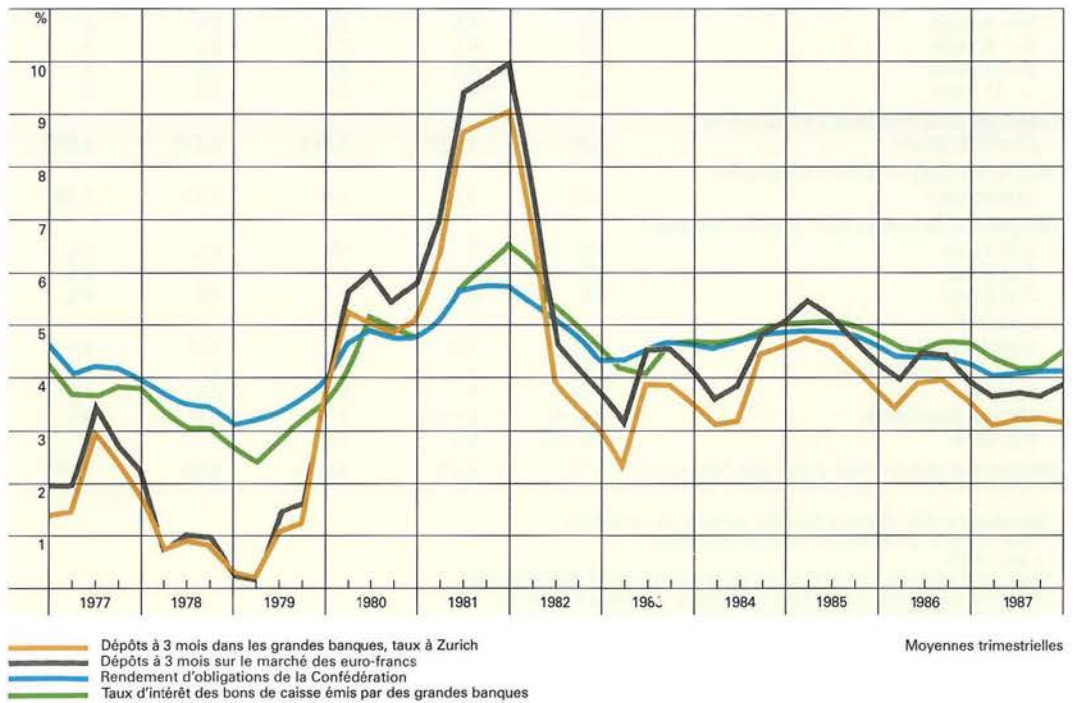
Repli des taux d'intérêt à long terme

Sur le marché des obligations, l'évolution a été particulièrement calme jusqu'à la fin du mois d'août, et le rendement des obligations fédérales a fluctué autour de 4%. Le mouvement de hausse que les taux d'intérêt à long terme ont marqué aux Etats-Unis à partir du printemps s'est étendu à l'Europe, au cours de l'été, et à la Suisse, au mois de septembre. Après l'effondrement des cours des actions, les taux à long terme sont entrés dans une nouvelle phase de repli. Le rendement moyen des obligations fédérales a atteint son niveau le plus bas de l'année, soit 3,84%, dans la seconde moitié du mois de novembre. Le «lundi noir», il s'établissait à 4,39%.

Part accrue des débiteurs suisses au prélèvement sur le marché

Par rapport à l'année précédente, le volume des émissions d'emprunts et d'actions sur le marché suisse des capitaux a diminué, et la part prélevée par les débiteurs suisses a augmenté légèrement au détriment de celle des débiteurs étrangers. Le recours brut au marché a passé de 60,6 milliards en 1986 à 55 milliards de francs l'année suivante. Sur ce montant, 21% revenaient aux emprunts obligataires de débiteurs suisses, 9% aux émissions d'actions de sociétés suisses et 70% aux emprunts de débiteurs étrangers. En 1986, la part des débiteurs étrangers avait atteint 72%.

Taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier



Prélèvement opéré sur le marché des capitaux par les émissions
en milliards de francs

	1984		1985		1986		1987	
	Brut	Net ¹	Brut	Net ¹	Brut	Net ¹	Brut	Net ¹
Emprunts de débiteurs suisses ²	9,4	3,2	11,2	6,4	11,1	5,2	11,7	7,0
Actions suisses ²	1,7	1,3	2,3	2,1	6,1	5,7	5,2	5,0
Total des titres suisses ²	11,1	4,5	13,5	8,5	17,2	10,9	16,9	12,0
Emprunts de débiteurs étrangers ³	30,5	—	36,4	—	43,4	—	38,1	—
Total brut	41,6	—	49,9	—	60,6	—	55,0	—

¹ Valeur d'émission ./ conversions ./ remboursements.

² Uniquement les titres ayant fait l'objet d'une émission publique.

³ Y compris les «notes»; des données nettes ne sont pas disponibles.

Si l'on prend le prélèvement net (recours brut, après déduction des conversions et des remboursements), la progression de la part revenant aux résidents a été vraisemblablement encore plus marquée. Les conversions et remboursements effectués par des débiteurs suisses ont diminué d'une année à l'autre; dans le domaine des émissions étrangères, une statistique fiable sur le volume net n'est pas disponible, mais il semble que les conversions et remboursements aient augmenté.

Diminution du volume des conversions d'emprunts suisses

Le montant net prélevé sur le marché des capitaux par les émissions d'emprunts de débiteurs suisses a atteint 7 milliards de francs, soit un volume dépassant de 34% le chiffre enregistré en 1986. Les émissions de l'industrie et des sociétés holding ont augmenté tout particulièrement. Par contre, le prélèvement net opéré par les banques a diminué. Comme l'année précédente, la Confédération et les communes ont effectué des remboursements pour un montant supérieur à celui de leurs prélèvements.

Augmentation des recueils de fonds de l'industrie

En 1987, la Banque nationale a acquis des obligations pour une valeur nominale de 391 millions de francs. Après déduction des remboursements, son portefeuille s'est accru de 210 millions de francs. L'institut d'émission a ainsi poursuivi la politique de diversification de ses actifs, adoptée en 1982.

Diversification des actifs de la BNS

Après un ralentissement au début de l'année, les exportations de capitaux soumises à autorisation ont augmenté de nouveau au deuxième et au troisième trimestres. Au mois de juillet, elles ont atteint un volume record, soit 6,7 milliards de francs. Vers la fin du troisième trimestre, les recueils de fonds de débiteurs étrangers sont entrés dans une nouvelle phase de repli et, après le krach boursier, des emprunts assortis de droits de conversion ou d'option sur des actions n'ont plus guère été lancés sur le marché.

Augmentation des crédits bancaires traditionnels

Les autorisations que la Banque nationale a accordées en vue d'exporter des capitaux ont porté sur une somme de 49,3 milliards de francs, contre 51,4 milliards en 1986. Les crédits bancaires traditionnels ont pris une importance accrue, notamment dans la phase qui a suivi l'effondrement des cours des actions.

Recul des exportations de capitaux

Autorisations d'exporter des capitaux, par catégories et par groupes de pays en pour-cent

Catégories	1983	1984	1985	1986	1987
Emprunts ¹	25,6	27,4	37,5	84,4 ²	77,3 ²
«Notes»	51,4	47,6	41,5	—	—
Crédits	22,9	25,0	21,0	15,6	22,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupes de pays					
Pays industrialisés	78,7	73,7	79,2	85,6	89,8
Pays en développement	8,5	8,8	4,7	2,8	4,8
Pays à commerce d'Etat	1,1	2,3	3,6	2,9	3,2
OPEP	0,6	1,0	0,2	1,2	—
Organisations internationales ³	11,1	14,2	12,3	7,5	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total, en milliards de francs	40,2	40,9	46,1	51,4	49,3

¹ Y compris les emprunts en monnaies étrangères et les emprunts à deux monnaies.

² Depuis le 29 mai 1986, on ne distingue plus les «notes» des emprunts.

³ Banque mondiale, BAsD, BAfD, BID, BEI, CECA, Euratom, Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe.

Part prédominante des pays industrialisés

Comme les années précédentes, les pays industrialisés ont absorbé une part prépondérante des exportations de capitaux soumises à autorisation. Du total des autorisations délivrées par la Banque nationale, 89,8% sont allés vers ces pays; le Japon, avec une part de 29,3%, venait une fois encore en tête. La part des pays en développement a augmenté de 2,8% en 1986 à 4,8% l'année suivante, alors que celle des organisations internationales a diminué de 7,5% à 2,2%.

Bilans bancaires

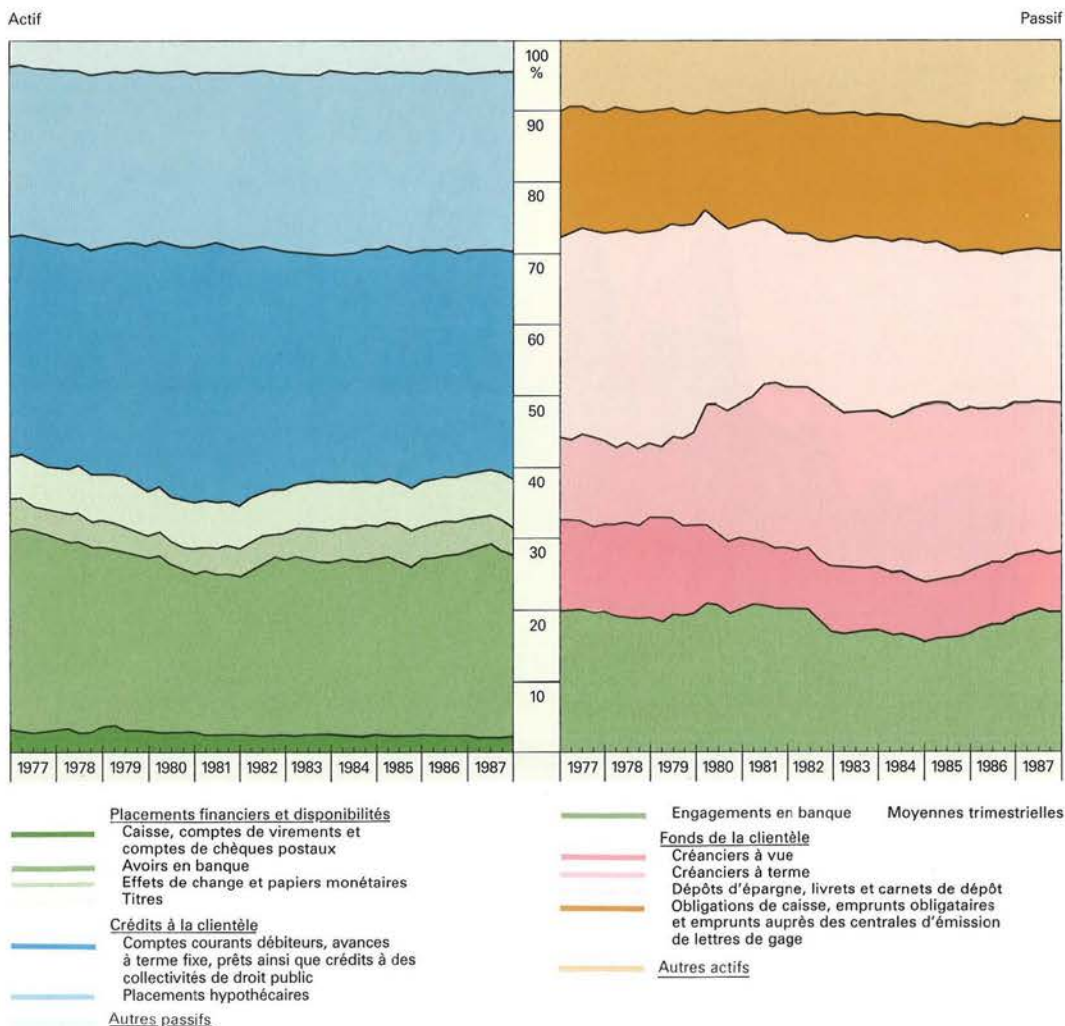
Croissance des bilans bancaires

La bonne conjoncture, la légère tendance à la baisse des taux d'intérêt et le nouvel affaiblissement du dollar se sont reflétés dans l'évolution des bilans des banques suisses en 1987. La croissance des bilans des 71 banques s'est inscrite à 6,6%, contre 10,3% en 1986. Si le cours du dollar était resté constant, elle aurait atteint environ 12%.

Vigoureuse expansion des crédits

A l'actif des bilans bancaires, le fait le plus marquant a été la vigoureuse expansion des crédits. Très faible durant la phase de récession des années 1982 et 1983, l'utilisation de fonds pour l'octroi de crédits a augmenté vigoureusement avec la reprise économique qui a caractérisé les deux années suivantes (voir graphique, page 36); en 1987, elle a atteint jusqu'à 40,1 milliards de francs, enregistrant ainsi son niveau le plus élevé de l'ensemble du cycle conjoncturel actuel. Grâce au climat favorable aux investissements, les crédits se sont accrus de 10,1% en 1987, contre 7,5% l'année précédente. Cette progression supérieure à la moyenne a renforcé leur poids au sein des bilans bancaires. La part des crédits, avec et sans garantie hypothécaire, à la somme des bilans a augmenté à 57,7% en 1987, après avoir diminué pen-

Bilan de 71 banques

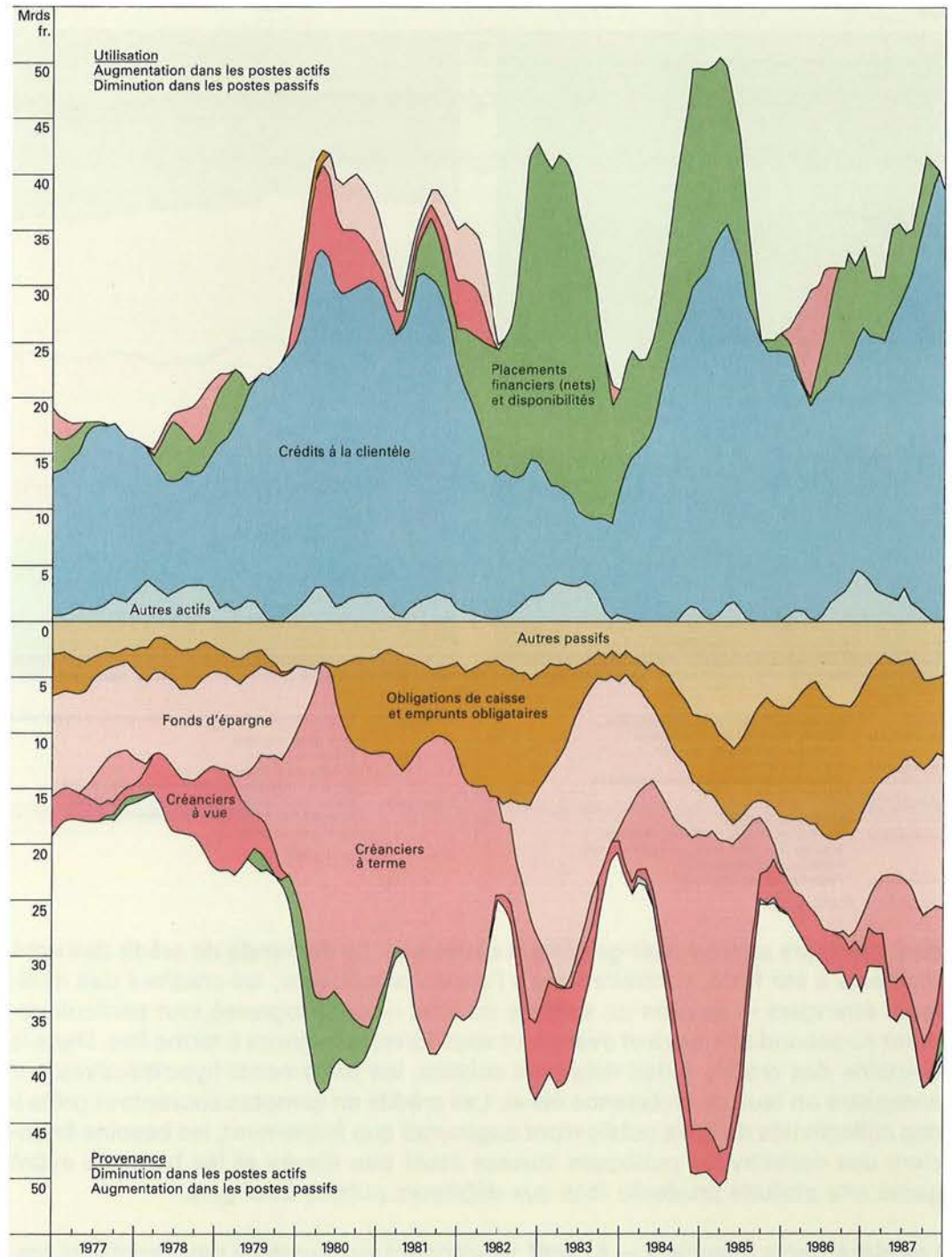


dant plusieurs années (voir graphique ci-dessus). La demande de crédit des non-résidents a été forte, contrairement à l'année précédente; les crédits à des débiteurs étrangers — environ un sixième du total — ont progressé tout particulièrement au second semestre et avant tout sous forme d'avances à terme fixe. Dans le domaine des crédits à des débiteurs suisses, les placements hypothécaires ont enregistré un taux de croissance élevé. Les crédits en comptes courants et prêts à des collectivités de droit public n'ont augmenté que faiblement, les besoins financiers des collectivités publiques suisses étant peu élevés et les banques ayant gardé une attitude prudente face aux débiteurs publics étrangers.

Les placements financiers — à l'actif, ils viennent au deuxième rang, après les crédits — se sont accrus jusqu'au mois d'octobre, les fonds du public ayant augmenté davantage que les crédits, principalement au premier semestre. Après avoir pro-

Diminution des placements financiers

Provenance et utilisation des fonds dans 71 banques



Moyennes trimestrielles: variation en valeur absolue par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

gressé de 5,9% en 1986, leur volume net — après déduction des engagements découlant des opérations interbancaires — a diminué toutefois de 1,8% en 1987. Les effets de change et papiers monétaires — les trois quarts environ de ce poste sont libellés en dollars — ont fléchi nettement, alors que les titres se sont accrus vigoureusement, en particulier jusqu'au mois d'octobre. La crise boursière qui a éclaté au quatrième trimestre n'a guère influé sur la valeur comptable des titres, car seule une part d'environ 10% des portefeuilles des banques suisses était constituée d'actions. En outre, les banques évaluent traditionnellement avec prudence leurs actions.

Au passif, les fonds de la clientèle — le secteur non bancaire — se sont accrus de 6,7%, contre 7,2% l'année précédente. Le graphique de la page 36 montre l'évolution de l'afflux de fonds.

Croissance des fonds du public

Après s'être presque tari en 1985, l'afflux de fonds d'épargne — les dépôts d'épargne ainsi que les livrets et carnets de dépôt forment le poste dominant du passif — a augmenté pour devenir, au deuxième semestre de 1987, la principale source de financement des banques. Les livrets et comptes de dépôt, particulièrement appréciés en 1987, ont enregistré une expansion nettement plus forte que les livrets d'épargne classiques. Parmi les fonds à plus long terme, les emprunts obligataires se sont accrus vigoureusement, alors que les bons de caisse ont stagné. Les conditions d'émission des bons de caisse étaient trop peu attrayantes, puisqu'elles étaient inférieures aux rendements, sur le marché secondaire, des emprunts obligataires des banques. Les dépôts à terme fixe, qui avaient diminué fortement au cours des trois premiers trimestres de 1986 (voir partie supérieure du graphique de la page 36), ont de nouveau augmenté en 1987; les dépôts en francs ont gagné en attrait, après la baisse des rémunérations servies sur les fonds d'épargne.

Afflux élevé de fonds d'épargne notamment

A la fin de l'année, les affaires fiduciaires dépassaient légèrement le niveau observé un an auparavant (+0,6%). Les opérations en monnaies étrangères ont diminué comme l'année précédente. L'évolution du cours de la monnaie américaine a joué à cet égard un rôle déterminant, près de 60% des fonds fiduciaires étant libellés en dollars.

Stagnation des affaires fiduciaires

3. Autres aspects de la politique de l'institut d'émission

Obligations de caisse

Aux termes de l'article 10 de la loi sur les banques, les établissements bancaires dont la somme du bilan atteint 20 millions de francs ou davantage sont tenus d'informer la Banque nationale avant de relever les taux d'intérêt de leurs obligations

Modification de l'annonce des hausses des taux des bons de caisse

de caisse. Pour que les banques puissent adapter avec plus de souplesse leurs conditions d'émission à l'évolution du marché des capitaux, la Banque nationale a réduit, à compter du 25 mai, le délai d'attente avant toute augmentation des taux d'intérêt des obligations de caisse. La nouvelle réglementation permet aux banques de relever leurs taux au plus tôt deux jours ouvrables et au plus tard dix jours ouvrables après l'annonce à la Banque nationale. Celle-ci s'est toutefois réservé, en cas de modification de la situation, de revenir au délai légal de quatorze jours.

Liquidités bancaires

Sur proposition commune de la Commission fédérale des banques et de la Banque nationale, le Conseil fédéral a décidé, le 25 novembre, de modifier à compter du 1^{er} janvier 1988 les prescriptions afférentes aux liquidités bancaires (art. 15 à 20 de l'ordonnance d'exécution de la loi sur les banques). Les banques restent tenues d'appliquer des taux minimaux, tant pour la liquidité de caisse que pour la liquidité globale. Le calcul de ces deux sortes de liquidités a été toutefois simplifié; grâce à l'abandon du système de taux progressifs, il sera en effet plus aisé de planifier le volume de liquidités requis pour satisfaire aux exigences légales. En outre, les exigences suisses en matière de liquidités, considérées comme trop élevées dans l'optique actuelle, ont été ramenées à un niveau usuel sur le plan international.

Les prescriptions relatives à la liquidité de caisse visent, dans l'intérêt de la protection des créanciers mais aussi de la gestion directe des agrégats monétaires, à maintenir un volume suffisamment élevé de monnaie centrale au sein du système bancaire pour que celui-ci puisse supporter les répercussions, sur les disponibilités, des augmentations inattendues de la circulation des billets et des avoirs détenus par la Confédération à l'institut d'émission. La nouvelle réglementation afférente à la liquidité globale repose sur l'idée qu'une banque devrait disposer d'une réserve suffisante d'actifs facilement réalisables pour, en cas de crise de confiance, pouvoir faire face à ses engagements pendant une période d'une à deux semaines; c'est approximativement le laps de temps qui est nécessaire jusqu'à ce que d'autres banques et, au besoin, les autorités mettent en place un dispositif approprié.

Cadre général et place financière suisse

En 1987, le cadre général dans lequel opèrent les marchés monétaire et financier suisses a été adapté à l'évolution récente, en partie par des mesures arrêtées par les autorités et en partie par des réglementations volontaires adoptées par les banques.

Etant donné l'importance croissante que les papiers-valeurs ont prise, dans les bilans bancaires, au détriment des crédits traditionnels, la Banque nationale a adapté la définition à laquelle doivent répondre les sociétés financières à caractère

Nouvelles prescriptions afférentes aux liquidités

Rôles de la liquidité de caisse et de la liquidité globale

Nouvelle définition des sociétés financières à caractère bancaire

bancaire qui ne font pas appel au public pour obtenir des fonds en dépôt. Par lettre circulaire du 5 juin, elle a modifié, en accord avec la Commission fédérale des banques, les exigences auxquelles les sociétés financières soumises aux articles 7 et 8 de la loi sur les banques doivent satisfaire pour fournir la preuve d'une activité à caractère bancaire. Les placements minimaux que ces sociétés sont tenues de détenir — jusque-là essentiellement des crédits — peuvent depuis être effectués au choix sous forme de crédits ou de papiers-valeurs. Le montant minimal de ces placements doit atteindre le double du capital social, mais au moins 10 millions de francs.

Au mois d'avril, les banques ont conclu, à la demande de l'Association suisse des banquiers, la convention XIX relative aux «notes» de débiteurs étrangers. Ce texte a remplacé une convention passée à la fin du mois d'août 1984, convention qui, de l'avis des autorités fédérales, ne protégeait pas suffisamment les investisseurs. La convention XIX introduit expressément l'obligation d'établir un prospectus lors de l'émission, pour le compte d'un débiteur étranger, de titres dont la cotation en bourse n'est pas prévue; cette exigence ne s'applique cependant qu'aux titres qui sont libellés en francs suisses et portent sur un montant de 50 000 francs ou plus. Le contenu du prospectus est déterminé par l'article 1156 CO et, par analogie, l'article 651, alinéa 2, CO. Pendant la durée des «notes», l'investisseur doit également pouvoir disposer de certaines informations sur le débiteur et, le cas échéant, sur le ou les garants. En passant cette convention, les établissements qui participent aux émissions n'ont toutefois adopté aucune disposition en vue de développer le marché secondaire et d'accroître la transparence de celui-ci.

Protection des détenteurs de «notes»

La convention relative à l'obligation de diligence des banques lors de l'acceptation de fonds et à l'usage du secret bancaire (CDB) a été abrogée au 30 septembre, la Banque nationale l'ayant dénoncée formellement le 4 mai. Elle a été remplacée par une nouvelle convention conclue entre l'Association suisse des banquiers et les établissements membres. Les règles que les banques sont tenues d'appliquer ont été modifiées dans plusieurs domaines, en particulier dans celui des relations bancaires avec des personnes tenues à un secret professionnel. Une commission de surveillance, composée de cinq personnalités désignées par l'Association suisse des banquiers, a succédé à la commission arbitrale qui était chargée d'établir et de réprimer les violations des dispositions de l'ancienne convention. Elle a également pouvoir de se prononcer, en appliquant la nouvelle procédure, sur les violations de l'ancienne convention, si les faits sont antérieurs au 1^{er} octobre 1987 et si la commission arbitrale CDB n'en a pas été saisie jusqu'au 30 septembre.

Nouvelle convention de diligence

La commission arbitrale CDB a traité 62 cas pendant la période allant d'octobre 1977 à fin décembre 1987. Dans 37 cas, la procédure a été arrêtée, l'enquête préliminaire ayant démontré qu'aucune violation de la convention ne pouvait être reprochée à la banque. Dans 25 cas, des banques ont été reconnues coupables d'avoir enfreint les dispositions de la convention; des amendes conventionnelles, allant de 2000 à 500 000 francs, leur ont été infligées.

Aperçu des activités de la commission arbitrale

Trafic des paiements

Introduction du «Swiss Interbank Clearing»

La mise en service du «Swiss Interbank Clearing» (SIC), un système informatique de paiements interbancaires, a été l'événement le plus marquant dans le domaine du trafic des paiements. Ce système sera étendu progressivement et remplacera, au milieu de l'année 1988, le clearing bancaire traditionnel qui repose sur des fiches et des bandes magnétiques. La société Telekurs SA est chargée de l'exploitation du SIC, sur mandat de la Banque nationale qui, en outre, supervise la mise en œuvre du système. Les moyens de paiements utilisés au sein du SIC sont des avoirs que les participants détiennent en comptes de virements à l'institut d'émission.

Pour des raisons de sécurité, le SIC est introduit graduellement. Son exploitation a commencé, le 10 juin, avec huit établissements et quelque 13 000 paiements par jour. Jusqu'à la fin de 1987, le nombre des établissements participants a augmenté de 84 unités. Aux jours de pointe, jusqu'à 70 000 paiements passent par le système. Au milieu de l'année 1988, quand la phase d'introduction sera achevée, plus de 150 établissements seront raccordés au SIC et le nombre des paiements s'élèvera probablement entre 200 000 et 300 000 par jour.

Premières expériences

Les expériences faites au cours des premiers mois ont confirmé les espoirs placés dans le SIC. Ainsi, la Suisse dispose aujourd'hui d'un outil performant pour les paiements interbancaires.

Participation de la Banque nationale à des mesures monétaires internationales

Remboursement d'un crédit par le Mexique

Le 13 février, la banque centrale du Mexique a remboursé la dernière tranche du crédit relais de 1,1 milliard de dollars qu'elle avait obtenu au mois d'août 1986. La Banque nationale avait participé à cette opération, coordonnée avec d'autres autorités monétaires, en accordant une promesse de substitution de 30 millions de dollars — montant garanti par la Confédération — pour la part du crédit qui avait été octroyée par la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Participation de la Suisse à un crédit relais en faveur de l'Argentine

Au mois de mars, les autorités monétaires des Etats-Unis et d'autres pays ont accordé un crédit relais de 500 millions de dollars à l'Argentine. La Banque nationale a donné une promesse de substitution de 20 millions de dollars pour la part du crédit qui a été fournie par la BRI. Pour sa participation, la Banque nationale a reçu une garantie de la Confédération. Le 15 juillet, la banque centrale d'Argentine a remboursé le crédit relais, à l'échéance.

Octroi d'un deuxième crédit relais à l'Argentine

Un autre crédit relais de 475 millions de dollars a été mis sur pied, en faveur de l'Argentine, à la fin du mois d'octobre. La Banque nationale a donné une promesse de substitution de 14,25 millions de dollars — avec garantie de la Confédération —

pour la part du crédit mise à disposition par la BRI. La banque centrale d'Argentine a remboursé le crédit à l'échéance, soit le 30 décembre.

En 1987, le Fonds monétaire international (FMI) a remboursé une tranche d'un crédit que la Banque nationale lui avait accordé au mois d'avril 1984; la Banque nationale avait participé à raison de 180 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) à des lignes de crédit ouvertes en faveur du FMI par la BRI, dix-neuf pays industrialisés et l'Arabie saoudite pour un total de 6 milliards de DTS. Le FMI a remboursé également une nouvelle tranche du crédit accordé par la Banque nationale, en 1979, dans le cadre de la «facilité Witteveen». En outre, la Yougoslavie a remboursé une partie du crédit de 80 millions de dollars qu'elle a reçu de la Banque nationale; ce crédit est assorti d'une garantie de la Confédération. Comme convenu, la Turquie a remboursé le solde du crédit de 45,5 millions de dollars que lui avait accordé la Banque nationale.

Remboursements partiels de crédits par le FMI, la Yougoslavie et la Turquie

Participation de la Banque nationale à des aides internationales

	Limite ouverte initialement	Montant utilisé		Limite encore disponible
		à fin 1986	à fin 1987	à fin 1987
1. Accords de swap				
Banque de Réserve Fédérale de New York	4 mrds \$	0	0	4 mrds \$
Banque du Japon	200 mrds yens	0	0	200 mrds yens
BRI	600 mio \$	0	0	600 mio \$
2. Crédits multilatéraux				
Accords généraux d'emprunt (AGE)	1020 mio DTS	0	0	1020 mio DTS ¹
«Facilité Witteveen» du FMI	650 mio DTS	369,8 mio DTS	221,5 mio DTS	0
Ligne de crédit ouverte à la BRI en faveur du FMI	180 mio DTS	176,4 mio DTS	87,1 mio DTS	0
3. Crédits bilatéraux				
Turquie ²	45,5 mio \$	15,5 mio \$	0	0
Yougoslavie ²	80 mio \$	58 mio \$	43,5 mio \$	0
4. Promesses de substitution				
Mexique ²	30 mio \$	10,9 mio \$	0	0
Argentine ²	20 mio \$	0	0	0
	14,3 mio \$	0	0	0

¹ Il a été convenu de porter la ligne de crédit de 180 millions de DTS qui a été ouverte à la BRI en faveur du FMI en déduction du montant mis à disposition dans le cadre des AGE. Une partie de cette ligne de crédit étant utilisée, le montant effectivement disponible, en cas de recours aux AGE, est de 932,9 millions de DTS.

² Avec garantie de la Confédération.

D. Les opérations de la Banque nationale

1. Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux

Opérations sur devises

Comme les années précédentes, les opérations sur devises de la Banque nationale ont servi principalement à assurer la gestion de la masse monétaire. Parmi elles, les swaps devises contre francs ont joué un rôle primordial. En outre, des interventions plus nombreuses ont été effectuées sur le marché. Des opérations sur devises, à caractère commercial, ont été passées également avec la Confédération, des organisations internationales et des banques centrales étrangères.

Swaps devises contre francs

Evolution

En moyenne, le volume des swaps devises contre francs a diminué de 2,5% par rapport à l'année précédente. Les swaps ont été conclus dollars contre francs, aux conditions du marché, le déport représentant la différence entre les rémunérations des dépôts correspondants, en dollars et en francs, sur l'euro-marché. Compte tenu de ses objectifs, la Banque nationale a renouvelé ces opérations, partiellement ou intégralement, ou en a augmenté le volume. Après avoir progressé en 1986, la part des swaps à long terme a diminué au profit des opérations de courtes durées.

Swaps dollars contre francs

En millions de francs, moyenne annuelle	1986	1987
Swaps conclus pour une durée allant jusqu'à 1 semaine	800,6	979,6
de plus de 1 semaine à 1 mois	2 538,4	2 031,3
de plus de 1 mois à 2 mois	1 781,9	2 349,1
de plus de 2 mois à 3 mois	3 844,9	4 152,6
de plus de 3 mois à 6 mois	5 298,6	4 400,1
de plus de 6 mois à 12 mois	—	—
Total	14 264,4	13 912,7

Autres opérations sur devises

Evolution

En plus des swaps, la Banque nationale a conclu de nombreuses autres opérations en devises. Les interventions ont atteint un volume nettement plus élevé que l'année précédente. Elles ont été effectuées dans le cadre d'opérations coordonnées avec d'autres banques centrales afin de contribuer à une évolution ordonnée du cours du dollar. Dans les opérations à caractère commercial, les ventes de devises à la Confédération, en vue de paiements à l'étranger, ont joué un rôle dominant. Ces ventes ont été partiellement compensées par des entrées provenant d'opérations

Opérations sur devises
(à l'exclusion des swaps et des produits)

Valeur approchée, en millions de francs	Variation des réserves	
	1986	1987
Interventions	+ 222	+1 474
Opérations à terme arrivées à échéance	—	—
Opérations avec des banques centrales	+ 648	+ 252
Opérations avec des organisations internationales	+ 40	+ 585
Paiements en devises pour la Confédération	-2 816	-2 697
Achats destinés à compenser les cessions	+2 126	+1 847
Total	+ 220	+1 461

conclues avec des organisations internationales et d'autres banques centrales; comme l'année précédente, le solde a été couvert entièrement par des achats effectués sur le marché.

Placements et crédits

A la fin de 1987, 98% des actifs en monnaies étrangères de la Banque nationale étaient constitués de placements effectués selon des critères de sécurité, de liquidité et de rendement. Le reste était formé de crédits reposant sur des considérations d'ordre monétaire.

Sur le total des placements, 93% étaient libellés en dollars à la fin de l'année. Le solde était en marks allemands et en yens. En majorité, les dollars reposaient sur des swaps et bénéficiaient par conséquent d'une garantie de change. Les devises sont placées en créances facilement réalisables, principalement en bons du Trésor américain et en dépôts à terme fixe à la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Placements de devises

Le volume des crédits en devises a diminué à la suite de remboursements. Des crédits multilatéraux en faveur du Fonds monétaire international (FMI), seuls des montants résiduels de la «facilité Witteveen» et de la ligne de crédit ouverte en avril 1984 à la BRI étaient encore utilisés à la fin de l'année. Ces crédits sont libellés en droits de tirage spéciaux, mais les opérations — principal et intérêts — sont effectuées toutefois en dollars pour l'essentiel. Parmi les crédits bilatéraux, le prêt à la Turquie a été entièrement remboursé, de sorte qu'il ne subsistait, à la fin de l'année, qu'une tranche du crédit accordé à la Yougoslavie. En vertu de l'arrêté fédéral sur la participation de la Suisse à des mesures monétaires internationales, la Confédération en garantit le remboursement.

Crédits

Placements de devises et crédits

En millions de francs, au 31 décembre	1986	1987	Variation
1. Placements de devises (y compris les swaps)			
En dollars			
— titres publics américains	20 659,2	21 388,1	+ 728,9
— créances sur des institutions monétaires	9 258,0	10 500,6	+1 242,6
— autres placements sur des marchés monétaires	2 792,7	2 644,9	— 147,8
Autres monnaies	<u>2 337,3</u>	<u>2 302,0</u>	<u>— 35,3</u>
	<u>35 047,2</u>	<u>36 835,6</u>	<u>+1 788,4</u>
2. Crédits			
Crédits au FMI	1 092,4	546,5	— 545,9
Crédits à des pays ¹	<u>122,4</u>	<u>57,8</u>	<u>— 64,6</u>
	<u>1 214,8</u>	<u>604,3</u>	<u>— 610,5</u>
Réserves de devises	<u>36 262,0</u>	<u>37 439,9</u>	<u>+1 177,9</u>

¹ Avec garantie de la Confédération.

Evaluation

Les réserves de devises sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères, à l'exception de celles qui sont munies d'une garantie de change, figurent dans le bilan de fin d'année aux cours moyens du mois de décembre. Pour le dollar, le cours moyen a passé de fr. 1,666 en 1986 à fr. 1,329 en 1987. Les dollars provenant de swaps sont portés au bilan aux cours au comptant, étant donné qu'ils sont assortis d'une garantie de change. En monnaies étrangères, les réserves de devises se sont accrues une fois encore fortement. En francs, cette croissance a été réduite par une perte comptable de 3,5 milliards de francs, due à la nouvelle baisse du cours du dollar. Au total, les réserves de devises ont augmenté de 1,2 milliard de francs (voir page 58).

Droits de tirage spéciaux

Avoirs à vue en DTS

En qualité d'«autre détenteur», la Banque nationale est autorisée à entretenir des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) sur un compte à vue, au FMI, et à effectuer des transactions à partir de ce compte. Ses avoirs en DTS, qui avaient diminué à quelques dizaines de milliers de francs à la fin de 1986, ont augmenté pour s'inscrire à 18,5 millions de francs un an plus tard. L'augmentation s'explique pour l'essentiel par des intérêts versés par le FMI.

Opérations sur le marché monétaire

Les swaps devises contre francs, qui sont classés parmi les opérations sur devises, peuvent être considérés également, de par leur nature, comme des opérations sur le marché monétaire. Au nombre de celles-ci figurent en outre les crédits d'escompte et les avances sur nantissement ainsi que le placement de fonds de la Confédération.

Types d'opérations

Le recours aux crédits d'escompte se déroule principalement sous forme de mise en pension d'effets de stocks obligatoires. L'opération est effectuée au taux d'escompte spécial en vigueur au moment de la création de l'effet. Ces crédits sont utilisés surtout lors des échéances mensuelles, et les effets sont pris en pension pour une durée de cinq jours en règle générale. Aux échéances trimestrielles, la Banque nationale a pris en pension également des créances comptables à court terme sur la Confédération. En 1987, le recours aux crédits d'escompte s'est inscrit, en fin de mois, entre 2301,7 millions en décembre et 2545,7 millions de francs en juin (voir tableau, page 68).

Crédits d'escompte: effets de stocks obligatoires

Recours aux crédits d'escompte

En millions de francs, moyenne annuelle	1986	1987
Effets de stocks obligatoires	471,7	447,2
Effets commerciaux	1,1	—
Créances comptables à court terme	18,1	9,8
Total	490,9	457,0

A l'instar des crédits d'escompte, les avances sur nantissement jouent un rôle en fin de mois surtout. Le recours à ces avances a atteint en moyenne 505,3 millions de francs en 1987, contre 474,6 millions l'année précédente. Aux échéances mensuelles, il s'est inscrit entre 2991,9 millions de francs, en février, et 3272,7 millions, en septembre.

Avances sur nantissement

Les fluctuations des avoirs de la Confédération à la Banque nationale influent à court terme sur le volume de monnaie centrale. La Banque nationale peut cependant placer sur le marché les fonds qu'elle a reçus en dépôt de la Confédération; elle dispose ainsi d'un instrument très souple pour la gestion de la masse monétaire. En 1987, les fonds reçus en dépôt de la Confédération ont été en règle générale placés immédiatement par l'institut d'émission sur le marché.

Placements de fonds de la Confédération

Opérations sur le marché des capitaux

Durant l'année, la Banque nationale a acquis des titres pour une valeur nominale de 390,7 millions de francs. Les achats ont été répartis sur toute l'année. Ils ont porté, à

Achats de titres

Portefeuille de titres

En millions de francs, valeur nominale au 31 décembre	1986	1987
1. Titres pouvant servir de couverture		
Confédération	28,4	29,9
Cantons	25,7	49,7
Communes	8,7	22,7
Banques	15,6	38,4
Centrales de lettres de gage	19,2	0,6
	<u>97,6</u>	<u>141,3</u>
2. Autres		
Confédération	676,7	664,8
Cantons	642,3	676,4
Communes	356,3	377,5
Banques	523,7	595,3
Centrales de lettres de gage	524,1	575,1
	<u>2723,1</u>	<u>2889,1</u>
Total	<u>2820,7</u>	<u>3030,4</u>

raison de 60% environ, sur des obligations des collectivités publiques (Confédération, cantons et communes), le solde étant constitué d'obligations émises par des banques et les centrales d'émission de lettres de gage. Aucune vente n'a eu lieu, mais des titres ont été remboursés pour une valeur nominale de 181 millions de francs.

Evaluation Les titres de la Confédération figurent au bilan à 80% de leur valeur nominale et les autres, à 70%.

Les titres dont l'échéance n'est pas supérieure à deux ans entrent dans la couverture des billets en circulation.

2. Trafic des paiements

Contribution de la BNS

Dans le cadre de sa tâche qui consiste à faciliter le trafic des paiements, la Banque nationale émet les billets et distribue les espèces métalliques pour le compte de la Confédération. En outre, elle assume des tâches importantes dans le trafic des paiements sans numéraire (comptes de virements et clearing bancaire).

Circulation des billets et des pièces

Billets en circulation

La circulation des billets a constitué les trois quarts environ de la monnaie centrale. Elle s'est élevée en moyenne à 24,8 milliards de francs, augmentant ainsi de 0,9 milliard ou de 3,5% par rapport à 1986. Sa croissance a été sensiblement plus forte que les années précédentes. La circulation des billets a atteint son montant minimal, soit 23,9 milliards de francs, le 19 février, et son montant maximal, soit 28 milliards de francs, l'avant-dernier jour ouvrable précédant la fête de Noël.

Evolution

L'augmentation de la demande de coupures de 1000 francs, observée depuis plusieurs années, s'est accentuée en 1987.

Coupures

Répartition des billets en circulation

Moyenne annuelle des montants aux jours de situation

Coupures de francs	1 000	500	100	50	20	10	5	Total
En millions de francs								
1986	10 456,5	3 928,7	7 169,6	1 145,5	835,9	485,0	9,0	24 030,2
1987	10 979,4	3 932,6	7 379,1	1 177,8	857,3	496,3	9,0	24 831,5
Répartition en pour-cent								
1986	43,51	16,35	29,83	4,77	3,48	2,02	0,04	100
1987	44,21	15,84	29,72	4,74	3,45	2,00	0,04	100

L'ensemble des actifs pouvant servir de couverture représentait 198,55% des billets en circulation à la fin de l'année. La couverture-or s'est chiffrée à 49,88% au maximum, le 19 février, et à 42,48% au minimum, le 23 décembre. L'or est évalué au prix officiel de fr. 4595,74 le kilogramme de fin.

Couverture des billets en circulation

Couverture des billets en circulation

En millions de francs, valeur comptable au 31 décembre 1987

Or		11 903,9
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises (placements)	36 835,6	
Droits de tirage spéciaux	18,5	
Portefeuille suisse	2 301,7	
Avances sur nantissement	3 126,8	
Titres	102,0	42 384,6
Couverture totale des billets		54 288,5

Confection et destruction des billets

En 1987, la Banque nationale a pris livraison de 111,2 millions de billets neufs représentant une valeur nominale de 7,4 milliards de francs. Elle a retiré, pour les détruire, 69 millions de billets détériorés ou rappelés, dont la valeur nominale était de 7,1 milliards de francs.

Billets rappelés

Les billets rappelés en 1980, qui n'étaient pas encore rentrés, représentaient 466,3 millions de francs au 31 décembre 1987, contre 517 millions un an auparavant. Ces billets font partie de précédentes émissions, et la Banque nationale est tenue de les échanger jusqu'au 30 avril 2000.

Espèces métalliques

Pièces neuves

En 1987, la Monnaie fédérale a remis à la Banque nationale 100,6 millions de pièces, pour une valeur nominale de 80,5 millions de francs, en vue de les mettre en circulation. Outre ces pièces destinées aux opérations de paiement, la Banque nationale a mis en circulation en 1987, à la demande et pour le compte de la Confédération, 1,1 million de pièces commémoratives «Le Corbusier», de 5 francs, et 30 220 séries de monnaies au millésime 1986.

Le montant des pièces en circulation s'est inscrit en moyenne à 1,53 milliard de francs, contre 1,47 milliard en 1986.

Distribution du numéraire

L'émission des billets et la distribution des espèces métalliques se déroulent par l'intermédiaire des sièges de Berne et de Zurich, des huit succursales et des vingt et une agences de la Banque nationale. En outre, 586 banques (fin 1986: 589), agissant en qualité de correspondants de la Banque nationale, ont alimenté en numéraire les guichets des PTT et des CFF et repris leurs excédents.

Paiements sans numéraire

Grâce à son propre système de virements, la Banque nationale joue un rôle important dans le domaine des paiements sans numéraire. Il s'agit ici avant tout du trafic des paiements interbancaires qui passe par le clearing bancaire, le système de transferts et de compensations des banques. Le clearing bancaire repose sur de nouvelles bases depuis la mise en service, le 10 juin 1987, du «Swiss Interbank Clearing» (SIC), un système informatique de paiements (voir page 40).

Système de virements de la BNS

La Banque nationale tient des comptes de virements dont les titulaires sont des banques, des collectivités de droit public, des banques étrangères, des instituts d'émission et des organisations internationales. Le nombre des comptes de virements s'élevait à 990 à la fin de 1987, contre 960 un an auparavant; 142 avaient des titulaires étrangers.

La Banque nationale a rempli deux fonctions principales dans le cadre du clearing bancaire. Elle a fonctionné comme centrale des huit centrales de clearing. En outre, pour 115 banques n'étant pas rattachées à l'une des sept autres centrales, elle a joué le rôle de centrale de clearing. D'autre part, la Banque nationale assure le lien entre le clearing bancaire et le système de chèques postaux.

Prestations au sein du clearing bancaire

3. Services rendus à la Confédération

Les services que la Banque nationale rend à la Confédération concernent surtout le déroulement des paiements ainsi que le recueil et le placement de fonds.

Comptes de la Confédération et placements de fonds

La Banque nationale accepte des versements pour le compte de la Confédération et effectue des paiements — à l'étranger également — jusqu'à concurrence de l'avoir dont celle-ci dispose chez elle.

Trafic des paiements de la Confédération

Les comptes de la Confédération à l'institut d'émission servent en premier lieu au trafic des paiements. Ils sont conçus pour répondre aussi à des besoins de placements. Ainsi, pour la part des avoirs à vue qui est comprise entre 500 millions et 1500 millions de francs, la Confédération reçoit un intérêt calculé au taux officiel de l'escompte. En outre, la Confédération a également la possibilité d'effectuer, à la Banque nationale, des placements à terme fixe pour des durées ne dépassant pas deux ans; les taux du marché sont alors appliqués, et la Banque nationale peut à son tour placer ces fonds sur le marché, aux risques de la Confédération. En moyenne, les avoirs à vue de la Confédération à l'institut d'émission ont diminué de 1146 millions en 1986 à 847 millions de francs en 1987, et ses placements à terme fixe ont augmenté de 4863 millions à 5833 millions de francs. Sur ce montant, la Banque nationale a placé sur le marché, en moyenne annuelle, 5185 millions de francs, contre 4116 millions en 1986.

Placements à court terme de fonds de la Confédération

Au début de l'année, des fonds de la Confédération atteignant 200 millions de francs ont été placés en obligations de caisse de diverses banques. Par l'intermédiaire de la Banque nationale, la Confédération a effectué également des dépôts de 3 à 5 ans, pour une somme de 880 millions de francs, dans plusieurs banques.

Placements de fonds à plus de deux ans

Coopération au recueil de fonds de la Confédération

La Banque nationale a apporté sa collaboration lorsque la Confédération a recueilli des fonds sur les marchés de l'argent et des capitaux. A la demande et pour le

compte de la Confédération, elle a placé des emprunts, des créances comptables à court terme et des rescriptions.

Emission d'emprunts fédéraux

Deux emprunts, pour une somme de 345 millions de francs, ont été émis en faveur de la Confédération; en 1986, trois emprunts atteignant 759 millions de francs avaient été lancés. Comme les années précédentes, toutes les émissions ont eu lieu selon le système d'enchères. Trois emprunts totalisant 800 millions de francs ont été dénoncés au remboursement (1986: 1350 millions).

Créances comptables à court terme

Des créances comptables à trois, six et douze mois ont été émises, selon le système d'enchères, à la même cadence que l'année précédente, mais pour des montants quelque peu inférieurs. Les émissions mensuelles de créances comptables à trois mois ont porté chacune sur environ 175 millions de francs. Les quatre émissions de créances comptables à six mois ont permis de recueillir à chaque fois quelque 160 millions de francs. En octobre, des créances comptables à douze mois ont été placées pour un montant de 75 millions de francs. La somme des créances comptables inscrites au registre du marché monétaire s'est chiffrée en moyenne à 945 millions de francs, contre 1039 millions en 1986.

Rescriptions

La Confédération a recueilli également des fonds sur le marché monétaire en émettant des rescriptions pour des durées comprises entre trois et vingt-quatre mois; ces papiers ont été placés par la Banque nationale dans des banques. Le montant des rescriptions en circulation s'est inscrit en moyenne à 557 millions de francs, contre 1016 millions l'année précédente.

Recueil de fonds à terme fixe

Pour couvrir des besoins en liquidités à très court terme, la Confédération a emprunté des fonds, pour des durées de quelques jours, dans des banques. En revanche, elle n'a pas recouru aux avances sur nantissement de la Banque nationale.

Autres services rendus à la Confédération

Gérance de titres

La Banque nationale a assuré sans frais la garde et l'administration des valeurs que lui confient la Confédération et ses entreprises.

Livre de la dette

Elle a tenu en outre le livre de la dette de la Confédération, dans lequel peuvent être inscrites des créances provenant d'emprunts contractés ou de dettes reprises pour le compte de l'administration fédérale. Les mouvements ci-dessous ont été enregistrés en 1987:

Inscriptions au livre de la dette de la Confédération

En millions de francs

Etat au 31 décembre 1986	1 036,9
Augmentation au cours de l'année 1987:	
— souscriptions aux nouveaux emprunts	+ 0,2
— transformations d'obligations en créances inscrites	+ 85,1
Diminution en 1987:	
— remboursements	— 138,2
Etat au 31 décembre 1987	<u>984,0</u>

4. Résultats

Fonds propres

Le capital social de 50 millions de francs, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— et libéré à 50%, n'a pas été modifié.

Capital social

Au cours de l'année, le Comité de banque a approuvé le transfert de 3316 actions. Au 31 décembre 1987, des demandes de transfert étaient en suspens ou attendues pour 722 actions. Les autres actions se répartissaient comme il suit:

Répartition

1 663	actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
2 171	actionnaires particuliers possédant chacun	de 2 à 10 actions
404	actionnaires particuliers possédant chacun	de 11 à 100 actions
20	actionnaires particuliers possédant chacun	de 101 à 200 actions
19	actionnaires particuliers possédant chacun	<u>plus de 200 actions</u>
4 277	actionnaires particuliers possédant	38 716 actions
26	cantons possédant	39 244 actions
29	banques cantonales possédant	17 580 actions
52	autres collectivités et établissements de droit public possédant	<u>3 738 actions</u>
<u>4 384</u>		<u>99 278 actions</u>
	Pour mémoire: demandes de transfert en suspens ou attendues pour	<u>722 actions</u>
	Total	<u>100 000 actions</u>

Les cantons, les banques cantonales et d'autres collectivités et établissements de droit public détenaient au total 61% du capital social, et les actionnaires particuliers, 39% (24% en mains de personnes physiques et 15% en mains de personnes morales).

Fonds de réserve

En 1987, le fonds de réserve a passé de 51 millions à 52 millions de francs. Les fonds propres disponibles s'élevaient ainsi à 77 millions de francs.

Provisions

Evolution

Les provisions ont diminué de 2122,2 millions de francs en 1987.

Provisions

En millions de francs, au 31 décembre	1986	1987	Variation
Bâtiments de la Banque	100,0	100,0	
Confection de billets de banque	100,0	100,0	
Opérations de marché ouvert	100,0	100,0	
Risques non assurés	100,0	100,0	
Egalisation des dividendes et des parts attribuées aux cantons	90,0	90,0	
Risques de change	<u>13056,2</u>	<u>10934,0</u>	<u>-2122,2</u>
Total	<u>13546,2</u>	<u>11424,0</u>	<u>-2122,2</u>

Compte de profits et pertes
Bilan arrêté au 31 décembre

Compte de profits et pertes

arrêté au 31 décembre

Dépenses	1986 fr.	1987 fr.
Charges d'exploitation		
Autorités de la Banque	714 146,35	705 295,05
Personnel	52 025 213,87	53 342 454,45
Locaux	4 918 494,80	4 417 380,45
Equipements	3 034 333,82	4 103 885,45
Frais généraux et frais de bureau	2 861 391,60	2 990 040,48
Information et communication	2 436 313,04	1 869 565,54
Imprimés et publications	692 734,30	644 012,20
Circulation des billets	18 688 581,85	19 485 123,30
Divers	10 118 605,32	10 144 404,28
Charges financières		
Intérêts sur comptes de dépôt	2 926 333,25	3 011 671,30
Intérêts aux administrations fédérales	58 491 936,35	41 244 181,35
Amortissements sur les titres en portefeuille	94 498 680.—	66 320 397,50
Amortissements sur les immeubles	26 000 000.—	17 134 749.—
Amortissements sur les devises	2 139 125 368,14 ¹	3 528 837 374,42
Impôts	1 788 851,30	2 631 657,10
Attribution aux institutions de prévoyance	3 000 000.—	2 000 000.—
Bénéfice net	<u>7 592 823,20</u>	<u>7 592 823,20</u>
	<u>2 428 913 807,19</u>	<u>3 766 475 015,07</u>
¹ Total des amortissements sur les devises	3 703 300 598,17	
Moins dissolution du poste du bilan «Ajustement de l'évaluation des devises»	<u>1 564 175 230,03</u>	
	<u>2 139 125 368,14</u>	

Recettes	1986 fr.	1987 fr.
Recettes d'exploitation		
Commissions	2 215 843,56	1 825 915,16
Bâtiments de la Banque	5 313 477.—	3 445 292,85
Divers	540 265,45	499 076,34
Recettes financières		
Devises et or	1 834 097 283,39	1 462 698 117,28
Escompte	20 848 040,69	17 738 040,76
Avances sur nantissement	28 448 227,35	27 308 911,15
Portefeuille de titres	123 448 882,55	128 782 258,45
Comptes correspondants en Suisse	2 520 905,55	1 932 280,60
Prélèvement sur la provision pour risques de change	411 480 881,65	2 122 245 122,48
	<u>2 428 913 807,19</u>	<u>3 766 475 015,07</u>

Bilan arrêté au 31 décembre¹

Actif	1986 fr.	1987 fr.
Caisse	12 099 865 780,99	12 118 779 334,81
<i>or</i>	11 903 906 919,85	11 903 906 919,85
<i>pièces de monnaie</i>	195 958 861,14	214 872 414,96
Devises	36 262 019 972,89	37 439 857 006,99
<i>placements</i>	35 047 155 003,34	36 835 515 827,53
<i>crédits</i>	1 214 864 969,55	604 341 179,46
Droits de tirage spéciaux	31 230.—	18 459 380,20
Portefeuille suisse	2 747 452 245,05	2 301 748 395.—
<i>effets sur la Suisse</i>	2 411 938 856,15	2 246 810 617,25
<i>obligations escomptées</i>	—.—	—.—
<i>créances comptables à court terme escomptées</i>	335 513 388,90	54 937 777,75
<i>rescriptions de la Confédération</i>	—.—	—.—
Avances sur nantissement	3 203 957 715,40	3 126 850 570,80
Titres	2 045 018 901.—	2 190 750 001.—
<i>pouvant servir de couverture</i>	71 164 000.—	101 956 100.—
<i>autres</i>	1 973 854 901.—	2 088 793 901.—
Correspondants en Suisse	564 372 529,87	460 101 399,47
Effets à l'encaissement	1 023 664,11	43 250,30
Chèques postaux	5 840 234,76	4 725 322,62
Coupons	137 979,70	659 255,30
Bâtiments de la Banque	1 300 000.—	1 300 000.—
Mobilier	1.—	1.—
Autres postes de l'actif	24 350 567,38	27 439 215,21
Capital social non versé	25 000 000.—	25 000 000.—
	<u>56 980 370 822,15</u>	<u>57 715 713 132,70</u>

¹ Le bilan est commenté au chapitre D, chiffres 1 à 3, du rapport de gestion.

Passif

	1986 fr.	1987 fr.
Billets en circulation	27 018 885 665.—	27 342 292 500.—
Comptes de virements des banques et sociétés financières en Suisse	14 911 787 724,05	17 044 824 934,07
Comptes de virements de banques étrangères	86 675 782,84	163 096 843,13
Administrations fédérales	1 042 299 770,57	1 362 857 192,98
Déposants	63 500 465,25	64 886 644,07
Chèques en circulation	9 391 898,77	7 287 508,34
Autres postes du passif	193 017 263,31	196 900 380,23
Capital social	50 000 000.—	50 000 000.—
Fonds de réserve	51 000 000.—	52 000 000.—
Provision pour risques de change	13 056 219 429,16	10 933 974 306,68
Autres provisions	490 000 000.—	490 000 000.—
Bénéfice net	7 592 823,20	7 592 823,20

56 980 370 822,15 57 715 713 132,70

Indications complémentaires

— valeur d'assurance des immeubles	322 707 175.—	335 263 375.—
— engagement de versement sur actions nominatives de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)	79 794 878.—	63 653 897.—
— promesse de substitution pour un crédit relais de la BRI (voir page 41)	18 166 768,75	—.—
— accreditifs couverts par des avoirs réservés à cet effet non couverts et ouverts sans engagement de la Banque nationale	1 700 097,70 96 862,50	1 513 431.— 123 697,60

Commentaire du compte de profits et pertes

Le compte de profits et pertes a été marqué, cette année également, par d'importants amortissements qu'il a fallu effectuer sur les réserves de devises. Dus à la baisse du dollar — le cours moyen de la monnaie américaine a passé de fr. 1,666 en décembre 1986 à fr. 1,329 en décembre 1987 —, ces amortissements ont atteint 3,5 milliards de francs, contre 3,7 milliards l'année précédente. Ils ont été couverts à concurrence de 1,4 milliard par les recettes courantes et à raison de 2,1 milliards de francs par un prélèvement sur la provision pour risques de change. Après l'attribution de 2 millions aux institutions de prévoyance, il reste un bénéfice net de 7,6 millions de francs.

Du fait principalement de pertes de change sur les revenus en dollars, le produit des placements de devises et des opérations sur devises a diminué de 1,8 milliard en 1986 à 1,5 milliard de francs l'année suivante. Le produit des crédits d'escompte et des avances sur nantissement a lui aussi fléchi pour s'inscrire à 45 millions de francs. Son recul peut être attribué à un recours moindre aux crédits d'escompte et à la réduction en trois étapes des taux officiels, le taux de l'escompte ayant été ramené de 4% à 2,5% et celui des avances sur nantissement, de 5,5% à 4%. Quant au produit des titres, il a progressé à 128,8 millions de francs grâce à l'accroissement du portefeuille.

Les charges relatives au personnel ont augmenté à 53,3 millions de francs à la suite d'une légère hausse de l'effectif des collaborateurs (voir page 63). Les charges imputables aux locaux — il s'agit pour l'essentiel des frais d'entretien des immeubles — se sont inscrites à un montant quelque peu inférieur à celui de 1986. Le coût de 17,1 millions de francs engendré par l'acquisition de l'immeuble du Stadthausquai 5, à Zurich, a été passé au compte de profits et pertes pour amortissement. Dans les charges d'exploitation figure, sous divers, une avance de 3,6 millions de francs — 4,2 millions en 1986 — destinée au fonctionnement du Centre d'études de Gerzensee.

Les charges afférentes à la confection et à la distribution des billets se sont accrues à 19,5 millions de francs, le volume des billets fabriqués ayant augmenté passagèrement. Les intérêts versés aux administrations fédérales ont fléchi de 58,5 millions en 1986 à 41,2 millions de francs l'année suivante du fait de la diminution du volume annuel moyen des avoirs à vue de la Confédération.

Des bénéfices comptables provenant du remboursement de titres amortis les années précédentes, soit 41,7 millions de francs, ont été déduits des charges de 108 millions consécutives aux amortissements sur les titres achetés au cours de l'année. Aussi le montant net des amortissements sur les titres s'est-il inscrit à 66,3 millions de francs.

Répartition du bénéfice net

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale, un premier prélèvement doit être fait en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social. Un dividende de 6% au maximum peut être ensuite versé. L'excédent est bonifié à l'Administration fédérale des finances en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes par tête de population.

Selon ces dispositions, le bénéfice net de 7,6 millions de francs accusé par le compte de profits et pertes doit être réparti comme il suit:

Attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
Versement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
Versement à l'Administration fédérale des finances	fr. 5 092 823,20
	<u>fr. 7 592 823,20</u>

E. Autorités et personnel de la Banque

1. Changements au sein des autorités

Conseil de banque

L'Assemblée générale des actionnaires du 24 avril 1987 a élu membres du Conseil de banque Madame et Messieurs

Odette Ueltschi-Gegauf, présidente du conseil d'administration de Fritz Gegauf SA, Fabrique de machines à coudre Bernina, Steckborn,

Ueli Augsburgger, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Berne, Berne,

Gianfranco Cotti, conseiller national, avocat et notaire, Locarno,

Franz Galliker, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Oberwil/BL, et

Felix Rosenberg, conseiller d'Etat, chef du Département des finances, des forêts et des affaires militaires du canton de Thurgovie, Frauenfeld.

Le Conseil fédéral a complété le Conseil de banque, après l'Assemblée générale, en nommant Messieurs

Pierre Borgeaud, président du directoire de Sulzer Frères SA et président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Winterthour,

Pierre-Noël Julen, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne du commerce), Muraz (Sierre),

Alex Krauer, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, Riehen, et

Alfred Rötheli, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Soleure, Soleure.

En raison de la limite d'âge ou de changements intervenus sur le plan professionnel, Messieurs Roger Givel, Lonay, membre depuis 1974, et Heinz Portmann, Küssnacht, membre depuis 1986, renoncent à leur mandat à compter du 29 avril 1988, date de l'Assemblée générale des actionnaires. La Banque nationale leur exprime sa vive reconnaissance. Elle remercie tout particulièrement Monsieur Givel qui est également membre du Comité de banque depuis six ans.

Des deux mandats vacants, un est à pourvoir par l'Assemblée générale et l'autre, plus tard, par le Conseil fédéral. Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'élire

Monsieur Walter Diehl, président du conseil d'administration et président du comité exécutif de la Compagnie Suisse de Réassurances, Zurich, membre du Conseil.

Comité de banque

Pour succéder à Messieurs Arthur Fürer, Chardonne, Louis von Planta, Bâle, et Arnold Waeber, Tavel, le Conseil de banque a nommé au Comité de banque, au printemps de 1987, Messieurs

Pierre Borgeaud, président du directoire de Sulzer Frères SA et président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Winterthour,
Félix Carruzzo, président du conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais, Sion, et
Jakob Schönenberger, conseiller aux Etats, président de la commission de banque de la Banque cantonale de Saint-Gall, Kirchberg/SG.

Comités locaux

Au 24 avril 1987, date de l'Assemblée générale des actionnaires, les comités locaux ont enregistré les départs de Messieurs
René Thalmann, membre du Comité local d'Aarau depuis 1979,
Bernard Leimgruber, président du Comité local de Berne depuis 1978 (membre depuis 1971),
Franz Stöckli, président du Comité local de Lucerne depuis 1976 (membre depuis 1971),
Ernest Haas, président du Comité local de Neuchâtel depuis 1986 (membre depuis 1974),
Pierre-Alain Blum, membre du Comité local de Neuchâtel depuis 1986,
Klaus Gebert, vice-président du Comité local de Saint-Gall depuis 1986 (membre depuis 1982), et
Willy Baumann, vice-président du Comité local de Zurich depuis 1980 (membre depuis 1971).

La Banque nationale les remercie chaleureusement du précieux soutien qu'il lui ont apporté.

Monsieur Georges Golay, membre du Comité local de Lausanne depuis 1980 et président dudit Comité depuis 1982, est décédé le 24 octobre 1987. Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Le Conseil de banque et le Comité de banque ont procédé avec effet au 24 avril 1987 — date de l'Assemblée générale —, aux nominations suivantes:

Comité local d'Aarau

John Strasser, président du directoire de Franke Holding AG, Aarburg, membre;

Comité local de Berne

Max Tschannen, président,
Hans Ineichen, vice-président,
Pierre-Alain Thiébaud, avocat, Fribourg, membre;

Comité local de Lucerne

Walter von Moos, président,
Jörg Bucher, vice-président,
Jürg R. Reinshagen, directeur de l'Hôtel Palace, Lucerne, membre;

Comité local de Neuchâtel

Laurent Favarger, président,
Georges-Adrien Matthey, administrateur-délégué des Câbles Cortailod SA, Cormondrèche, vice-président,
Michel Soldini, administrateur-délégué et directeur général de Bergeon & Cie SA, Le Locle, membre;

Comité local de Saint-Gall

Hans Huber, vice-président,
Urs Bühler, président du directoire de Bühler Frères SA, Uzwil, membre;

Comité local de Zurich

Claus Nüscherer, vice-président,
Rudolf Hauser, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Bucher-Guyer SA, Ateliers de construction, Zurich, membre.

Commission de contrôle

L'Assemblée générale des actionnaires du 24 avril 1987 a élu
Monsieur Hans Casanova, directeur de la Banque cantonale des Grisons, Rhäzüns, suppléant de la Commission de contrôle.

2. Changements au sein de la Direction générale

Atteignant la limite d'âge, Monsieur Pierre Languetin, président de la Direction générale, prendra sa retraite à la fin du mois d'avril 1988. Après une remarquable carrière au sein de l'Administration fédérale, Monsieur Languetin est entré à la Direction générale de l'institut d'émission, en 1976, comme chef du 3^e département. Il a accédé à la vice-présidence, en 1981, et à la présidence de la Direction générale, en 1985. Dans ses fonctions, il a toujours agi avec le souci d'établir un cadre économique général approprié, en particulier la stabilité monétaire. Sur le plan international, il a veillé tout spécialement au maintien d'une collaboration étroite avec les banques centrales amies. Nous tenons à exprimer à Monsieur Languetin notre profonde gratitude pour son inlassable engagement dans le domaine de la politique monétaire.

Dans sa séance du 9 septembre 1987, le Conseil fédéral a nommé, avec entrée en fonctions le 1^{er} mai 1988:

président de la Direction générale

Monsieur Markus Lusser, actuellement vice-président de la Direction générale;

vice-président de la Direction générale

Monsieur Hans Meyer, actuellement membre de la Direction générale;

membre de la Direction générale

Monsieur Jean Zwahlen, actuellement ambassadeur et chef de la Délégation suisse près l'OCDE, à Paris.

3. Changements au sein de la Direction

Messieurs Hans Baumgartner, directeur au 1^{er} département puis chef ad interim de la succursale de Genève, Walter Bretscher, directeur au 2^e département, et Willy Schreyer, directeur de la succursale de Lausanne, ont pris leur retraite. En outre, Monsieur Werner Bächtold, sous-directeur au 3^e département, a quitté l'institut d'émission pour se consacrer à de nouvelles tâches. La Banque nationale leur exprime sa très vive reconnaissance pour les précieux services qu'ils lui ont rendus durant de nombreuses années.

Le Conseil fédéral a nommé, à compter du 1^{er} août 1987

directeur de la succursale de Genève

Monsieur Yves Lieber, jusque-là directeur adjoint de TAVARO SA, Genève, et

directeur de la succursale de Lausanne

Monsieur François Ganière, jusque-là directeur adjoint et chef de la succursale de Lausanne de la Cornèr Banque SA.

En outre, le Comité de banque a nommé

au 1^{er} avril 1987

Monsieur Theodor Scherer, directeur;

au 1^{er} janvier 1988

Monsieur Ulrich Willi Gilgen, directeur adjoint, et Monsieur Beat Spahni, sous-directeur.

4. Personnel

L'effectif du personnel a passé de 518 à 529. Les trois départements ont contribué approximativement à parts égales à l'augmentation. 34% des collaborateurs étaient autorisés à signer. Les collaborateurs à temps partiel, au nombre de 30, et les 8 apprentis ne sont pas comptés dans l'effectif. Le taux de rotation du personnel s'est établi à 6,8% (sans les mises à la retraite).

Les dépenses pour le personnel actif ont atteint 50,3 millions de francs. La somme des traitements, y compris les allocations pour enfants, s'est inscrite à 41,6 millions de francs; elle a augmenté de 3% par rapport à l'année précédente. Le solde de 8,7 millions de francs concerne les prestations sociales, la formation des collaborateurs et les possibilités de repas offertes au personnel. Des allocations de renchérissement totalisant 3 millions de francs ont été versées aux bénéficiaires de rentes.

Le programme que la Banque a établi en 1987 pour la formation du personnel a permis à quelque 230 collaboratrices et collaborateurs de participer à des cours internes et externes de plusieurs jours. Les cours techniques ont visé à approfondir les connaissances et les capacités dans des domaines particuliers. D'autres cours ont permis à des cadres de tous les niveaux de se perfectionner dans la conduite du personnel. En outre, quelque 380 collaborateurs qui doivent veiller à la sécurité ou sont soumis à des risques particuliers ont suivi des cours mis sur pied par le service de sécurité.

Le Conseil de banque et la Direction générale adressent aux collaboratrices et aux collaborateurs leurs sentiments de reconnaissance pour les services dévoués qu'ils ont rendus à la Banque au cours de l'année.

F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale

1. Rapport de la Commission de contrôle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de contrôle désignée par votre Assemblée générale a vérifié, conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale et du code des obligations, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1987.

Nous fondant sur les contrôles que nous avons effectués dans tous les sièges et succursales ainsi que dans l'agence propre et sur le rapport établi par la Fiduciaire Générale SA à la suite des vérifications auxquelles elle a procédé, nous avons constaté

- que le bilan, au total de fr. 57 715 713 132,70 au 31 décembre 1987, et le compte de profits et pertes, présentant un bénéfice net de fr. 7 592 823,20 pour l'exercice 1987, concordent avec les livres,
- que la comptabilité est tenue dans les règles,
- que la présentation des éléments de fortune et des résultats de l'exercice est conforme aux prescriptions légales.

Sur la base du résultat de nos vérifications, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous confirmons en outre que la proposition du Conseil de banque concernant la répartition du bénéfice est conforme aux prescriptions légales.

Berne, le 14 mars 1988

La Commission de contrôle
Grenier
Blaser
Jobin

2. Résolutions du Conseil de banque

Sur la proposition du Comité de banque, le Conseil de banque a approuvé, dans sa séance du 11 mars 1988, le 80^e rapport de gestion présenté par la Direction générale et destiné au Conseil fédéral, ainsi qu'à l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil fédéral a approuvé, le 23 mars 1988, le rapport et les comptes annuels, conformément à l'article 63, alinéa 2, lettre i, de la loi sur la Banque nationale. En outre, la Commission de contrôle a déposé, le 14 mars 1988, le rapport prévu à l'article 51, alinéa 2, de ladite loi.

Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions suivantes*:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1987.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 7 592 823,20 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
versement à l'Administration fédérale des finances	fr. 5 092 823,20
	<u>fr. 7 592 823,20</u>

Berne, le 24 mars 1988

Au nom du Conseil de banque

Le président du Conseil de banque
Schaller

Un membre de la Direction générale
Languetin

* Pour la résolution concernant l'élection d'un nouveau membre du Conseil de banque, voir page 60.

G. Annexes

1. Situations périodiques publiées au cours de l'année 1987
2. Principaux postes du bilan, depuis 1951
(en fin d'année)
3. Principaux postes du bilan, depuis 1951
(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)
4. Résultats annuels, depuis 1980
5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936
6. Chronique monétaire 1987
7. Listes des membres des organes de surveillance et de direction

1. Situations périodiques publiées au cours de l'année 1987

Actif

	Encaisse-or		Devises	Droits de tirage spéciaux	Portefeuille suisse		Avances sur nantissement	Titres		Correspondants en Suisse	Autres postes de l'actif
					Valeurs escomptées	Bons du Trésor de la Confédération, y compris créances comptables		pouvant servir de couverture	autres		
<i>En milliers de francs</i>											
Janvier	9	11 903 907	35 431 664	31	89 023	—	8 544	71 164	1 977 543	27 460	262 704
	20	11 903 907	33 566 346	31	88 733	—	3 611	72 557	1 984 587	40 852	271 485
	30	11 903 907	30 881 201	31	2 502 219	—	3 052 306	73 396	1 993 470	282 289	279 796
Février	10	11 903 907	34 345 556	31	86 447	—	3 270	68 174	2 007 561	51 498	286 207
	20	11 903 907	33 701 695	32	85 795	—	5 071	68 314	2 014 905	34 936	295 479
	27	11 903 907	30 645 193	32	2 407 383	—	2 991 915	47 817	2 019 819	197 412	306 460
Mars	10	11 903 907	33 941 602	32	85 156	—	7 770	49 037	2 023 519	46 433	312 827
	20	11 903 907	33 549 493	32	85 178	—	8 260	50 994	2 025 511	28 863	311 252
	31	11 903 907	33 113 386	32	2 314 820	173 090	3 168 208	129 049	1 954 330	378 588	327 677
Avril	10	11 903 907	33 122 812	119	85 890	—	18 524	130 337	1 961 688	48 237	329 727
	16	11 903 907	32 495 391	119	85 511	—	8 458	126 480	1 965 749	65 154	335 071
	30	11 903 907	31 386 142	119	2 507 714	—	3 060 936	121 966	1 976 066	388 065	337 810
Mai	8	11 903 907	34 866 777	119	85 362	—	10 288	121 553	1 980 997	46 976	335 638
	20	11 903 907	34 057 377	119	83 109	—	5 985	120 573	1 991 455	48 164	343 737
	29	11 903 907	31 478 227	14 570	2 477 179	—	3 106 255	120 427	1 999 251	264 057	355 548
Juin	10	11 903 907	33 400 918	14 570	83 701	—	11 380	123 791	2 003 062	82 687	358 299
	19	11 903 907	33 318 660	14 570	83 535	—	5 910	125 065	2 011 155	42 431	361 228
	30	11 903 907	33 656 155	14 570	2 287 387	258 340	3 267 335	91 762	2 010 504	406 034	374 533
Juillet	10	11 903 907	34 266 280	14 570	91 159	—	16 050	99 299	2 013 022	64 977	375 277
	20	11 903 907	33 078 847	14 570	86 546	—	3 805	105 893	2 014 615	63 693	392 216
	31	11 903 907	31 473 109	927	2 392 578	—	3 133 330	112 209	2 017 505	282 718	393 408
Août	10	11 903 907	34 489 593	1 078	81 129	—	16 790	112 217	2 023 734	42 618	402 577
	20	11 903 907	34 015 631	7 598	80 794	—	11 687	112 231	2 028 991	47 373	402 943
	31	11 903 907	31 795 275	7 598	2 429 725	—	3 105 737	112 769	2 036 093	278 956	414 014
Sept.	10	11 903 907	33 858 168	7 598	80 503	—	5 725	134 525	2 021 307	23 060	419 287
	18	11 903 907	33 141 790	7 598	78 190	—	6 882	134 619	2 024 861	22 668	421 830
	30	11 903 907	33 050 284	7 761	2 316 729	203 366	3 272 651	98 864	2 029 051	381 286	452 067
Oct.	9	11 903 907	34 427 060	7 761	80 626	—	10 625	96 743	2 035 334	58 801	443 518
	20	11 903 907	33 650 456	7 761	80 614	—	4 385	96 059	2 042 880	32 047	440 673
	30	11 903 907	32 209 995	9 706	2 468 813	—	3 197 797	96 070	2 047 066	336 999	441 486
Nov.	10	11 903 907	35 521 930	9 706	74 757	—	8 855	95 477	2 054 201	62 220	443 959
	20	11 903 907	35 339 374	9 814	74 606	—	5 995	95 184	2 065 972	27 483	446 359
	30	11 903 907	32 968 863	19 133	2 510 283	—	3 005 525	97 710	2 069 371	244 521	450 802
Déc.	10	11 903 907	37 897 167	19 133	75 229	—	5 915	100 335	2 080 790	54 515	407 343
	18	11 903 907	40 573 817	19 133	75 840	—	6 890	100 068	2 088 557	59 760	401 082
	31	11 903 907	37 439 857	18 459	2 246 811	54 938	3 126 851	101 956	2 088 794	460 101	274 039

Passif

Capital social et fonds de réserve	Billets en circulation	Engagements à vue		Réserves minimales des banques	Engagements à terme <i>Bons émis par la Banque</i>	Autres postes du passif	Total du bilan
		<i>Comptes de virements des banques et sociétés financières en Suisse</i>	<i>Autres engagements à vue</i>				
<i>En milliers de francs</i>							
101 000	25 605 952	8 525 612	1 770 681	—	—	13 768 795	49 772 040
101 000	24 562 946	8 273 389	1 156 156	—	—	13 838 618	47 932 109
101 000	25 020 701	10 542 081	1 373 336	—	—	13 931 497	50 968 615
101 000	24 372 052	7 719 876	2 591 398	—	—	13 968 325	48 752 651
101 000	23 961 378	7 434 484	2 637 238	—	—	13 976 034	48 110 134
101 000	24 795 389	10 534 542	1 037 779	—	—	14 051 228	50 519 938
101 000	24 486 286	7 654 827	2 098 023	—	—	14 030 147	48 370 283
101 000	24 049 601	8 398 562	1 323 248	—	—	14 091 079	47 963 490
101 000	24 919 060	12 523 401	1 782 046	—	—	14 137 580	53 463 087
101 000	24 478 906	7 880 045	941 515	—	—	14 199 775	47 601 241
101 000	24 361 996	7 463 131	825 514	—	—	14 234 199	46 985 840
102 000	24 862 521	10 777 028	1 695 639	—	—	14 245 537	51 682 725
102 000	24 540 691	8 048 376	2 397 900	—	—	14 262 650	49 351 617
102 000	23 876 213	8 561 559	1 698 446	—	—	14 316 208	48 554 426
102 000	24 987 795	10 888 399	1 414 905	—	—	14 326 322	51 719 421
102 000	24 527 569	7 724 183	1 257 347	—	—	14 371 216	47 982 315
102 000	24 152 883	8 359 888	871 250	—	—	14 380 440	47 866 461
102 000	25 213 714	13 231 417	1 222 051	—	—	14 501 345	54 270 527
102 000	24 747 765	7 960 919	1 529 979	—	—	14 503 878	48 844 541
102 000	24 344 311	7 932 330	715 769	—	—	14 569 682	47 664 092
102 000	24 841 996	11 020 363	1 132 069	—	—	14 613 263	51 709 691
102 000	24 558 907	8 079 765	1 676 427	—	—	14 656 544	49 073 643
102 000	24 116 480	7 787 398	1 882 298	—	—	14 722 979	48 611 155
102 000	24 822 473	11 046 083	1 366 443	—	—	14 747 075	52 084 074
102 000	24 457 260	7 765 580	1 291 437	—	—	14 837 803	48 454 080
102 000	24 128 065	8 099 660	561 599	—	—	14 851 021	47 742 345
102 000	25 017 596	12 499 720	1 116 117	—	—	14 980 533	53 715 966
102 000	24 776 045	7 657 035	1 500 961	—	—	15 028 334	49 064 375
102 000	24 234 589	7 698 416	1 171 836	—	—	15 051 941	48 258 782
102 000	25 253 042	10 927 280	1 355 456	—	—	15 074 061	52 711 839
102 000	24 871 138	7 933 413	2 177 786	—	—	15 090 675	50 175 012
102 000	24 588 168	8 794 496	1 359 834	—	—	15 124 196	49 968 694
102 000	25 804 371	11 472 758	741 871	—	—	15 149 115	53 270 115
102 000	26 110 730	9 529 387	1 618 873	—	—	15 183 344	52 544 334
102 000	27 140 737	10 895 456	1 872 315	—	—	15 218 546	55 229 054
102 000	27 342 292	17 044 825	1 598 128	—	—	11 628 468	57 715 713

2. Principaux postes du bilan, depuis 1951

(en fin d'année)

Actif

En fin d'année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS ²	Avoirs avec garantie de change dans des banques centrales étrangères	Portefeuille suisse			Total	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse	Perte sur les devises et sur l'or
					Effets suisses	Bons du Trésor de la Confédération ³	Obligations escomptées					
<i>En millions de francs</i>												
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	58,9	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	64,0	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	65,2	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	116,6	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	131,8	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	186,9	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	52,0	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	21,8	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	39,7	44,2	45,2	—
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	37,8	43,3	45,1	—
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	66,3	42,9	58,3	—
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	71,7	42,8	77,8	—
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	97,5	51,7	61,5	—
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	77,7	65,3	75,3	—
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	38,9	92,9	66,1	—
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	109,3	181,7	81,5	—
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	86,6	181,9	72,4	—
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	160,1	180,6	99,7	—
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	277,1	170,2	89,5	—
1970	11 821,3	8 441,1	1 851,0	—	306,6	71,0	21,4	399,0	223,5	156,0	82,8	—
1971	11 879,4	10 323,3	4 278,0	—	78,1	—	2,4	80,5	28,5	10,8	72,4	1 243,5 ⁴
1972	11 879,7	12 323,1	4 278,0	—	770,3	152,0	13,8	936,1	418,8	—	142,3	1 243,5 ⁴
1973	11 892,7	12 519,9	4 613,0	—	862,7	200,0	35,0	1 097,7	557,7	—	281,8	1 243,5 ⁴
1974	11 892,7	11 570,6	5 403,0	—	2 166,8	484,0	43,5	2 694,3	699,9	92,5	166,9	621,5 ⁴
1975	11 892,7	14 705,8	5 403,0	—	1 706,5	227,0	5,4	1 938,9	200,2	3,7	136,3	621,5 ⁴
1976	11 903,9	20 426,5	5 222,0	—	912,5	375,0	13,3	1 300,8	157,0	63,8	160,3	—
1977	11 903,9	20 514,2	3 949,0	—	1 207,4	267,0	44,7	1 519,1	197,5	559,1	171,6	—
1978	11 903,9	28 981,8	2 028,5	—	214,6	—	21,5	236,1	49,6	348,0	185,7	2 593,5 ⁵
1979	11 903,9	26 390,4	—	—	1 532,2	10,0	38,3	1 580,5	886,4	963,4	288,6	1 110,9 ⁵
1980	11 903,9	27 355,6	11,4	—	2 285,1	152,0	48,4	2 485,5	919,8	1 212,2	289,6	—
1981	11 903,9	25 494,8	0,2	—	2 710,0	256,0	40,9	3 006,9	2 513,9	1 018,4	399,6	—
1982	11 903,9	31 872,8	6,3	—	2 076,8	109,2	2,1	2 188,1	1 559,6	1 268,3	314,0	—
1983	11 903,9	32 677,5	28,7	—	2 524,5	149,2	2,6	2 676,3	2 408,6	1 562,5	346,4	—
1984	11 903,9	38 876,0	23,2	—	2 455,4	293,5	—	2 748,9	2 677,9	1 773,6	500,8	—
1985	11 903,9	38 133,8	6,8	—	2 465,9	372,5	—	2 838,4	2 973,6	1 911,1	529,7	—
1986	11 903,9	36 262,0	—	—	2 411,9	335,5	—	2 747,4	3 204,0	2 045,0	564,4	—
1987	11 903,9	37 439,9	18,5	—	2 246,8	54,9	—	2 301,7	3 126,9	2 190,8	460,1	—

¹ Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant: 1 kg = fr. 4869,80.

² A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

³ Depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

⁴ Reconnaissance de dette de la Confédération, selon l'arrêté fédéral du 15 décembre 1971.

⁵ Couverte par les réserves latentes sur l'encaisse-or.

Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Réserve minimale des banques	Engagements à terme	Ajustement de l'évaluation des devises	Capital social et fonds de réserve	Provisions		Total du bilan	En fin d'année
		Total	dont								pour risques de change	autres		
En millions de francs	%	En millions de francs												
			Comptes de virements des banques et sociétés financières en Suisse ⁶	Comptes de la Confédération	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ⁷								
4 927,3	121,85	1 528,8	1 101,9	225,4	159,9	—	—	—	—	70,0	—	3,6	6 675,9	1951
5 121,9	114,73	1 453,9	1 209,2	78,9	126,8	—	—	—	—	70,5	—	3,9	6 796,8	1952
5 228,5	116,40	1 540,9	1 147,3	157,3	171,5	—	—	—	—	71,0	—	5,3	6 996,8	1953
5 411,6	116,85	1 692,2	1 255,2	216,1	171,5	—	—	—	—	71,5	—	4,8	7 327,2	1954
5 515,5	121,23	1 990,4	1 623,8	268,9	82,1	—	—	—	—	72,0	—	13,4	7 738,2	1955
5 809,7	122,26	2 286,4	1 570,6	609,2	89,2	—	—	—	—	73,0	—	16,0	8 340,1	1956
5 931,2	124,49	2 393,0	1 831,1	471,1	74,7	—	—	—	—	74,0	—	17,1	8 574,6	1957
6 109,3	136,34	2 726,4	2 541,2	105,7	61,3	—	—	—	—	75,0	—	16,8	9 098,9	1958
6 343,9	131,93	2 535,3	2 330,7	165,6	22,1	—	—	—	—	76,0	—	17,0	9 141,5	1959
6 854,1	137,94	2 756,4	2 288,4	416,6	33,3	—	—	390,3	—	77,0	—	18,4	10 266,2	1960
7 656,0	144,70	2 947,0	1 996,1	662,5	37,2	231,5	1 035,0 ⁸	293,5	—	78,0	—	21,7	12 206,6	1961
8 506,1	135,71	2 799,7	2 294,2	355,9	30,0	98,0	1 035,0 ⁸	373,0	—	79,0	—	22,9	12 994,7	1962
9 035,4	135,07	3 187,8	2 700,0	389,4	39,3	31,8	1 035,0 ⁸	357,3	—	80,0	—	26,1	13 910,2	1963
9 721,8	121,31	3 270,6	2 907,9	291,5	24,4	25,6	1 035,0 ⁸	433,2	—	81,0	—	28,7	14 787,6	1964
10 042,5	131,08	3 215,4	3 005,0	126,2	20,9	44,3	1 035,0 ⁸	602,0	—	82,0	—	37,1	15 287,6	1965
10 651,1	115,46	3 430,5	2 982,2	375,2	23,3	34,4	1 035,0 ⁸	389,0	—	83,0	—	37,2	15 922,3	1966
11 326,8	118,04	4 144,9	3 810,8	230,7	29,0	53,9	—	550,0	—	84,0	—	52,2	16 519,0	1967
12 047,3	94,26	6 413,6	5 776,2	505,0	33,4	75,1	—	233,1	—	85,0	—	69,2	19 339,7	1968
12 518,4	91,34	6 954,8	6 353,4	493,0	40,0	49,6	—	141,9	—	86,0	—	105,0	20 482,5	1969
13 106,0	90,20	8 410,1	7 749,6	405,3	18,3	208,4	—	401,7	—	87,0	—	145,0	23 095,3	1970
14 309,9	83,01	11 854,4	10 701,6	713,7	15,3	393,1	516,4 ⁹	313,1	—	88,0	665,2	160,0	28 014,6	1971
16 635,0	71,41	11 020,8	9 312,6	1 380,3	17,0	279,5	2 029,3 ¹⁰	75,2	—	89,0	783,7	210,0	31 362,9	1972
18 296,2	65,00	9 036,1	8 234,9	458,2	7,8	296,7	2 872,0 ¹⁰	229,6	—	90,0	547,7	290,0	32 297,8	1973
19 435,8	61,19	10 367,1	9 505,0	714,5	—	114,8	347,8 ¹⁰	1 233,2	—	91,0	157,7	360,0	33 260,6	1974
19 127,8	62,17	13 296,0	11 478,5	1 623,8	—	150,0	165,3 ¹⁰	379,8	—	92,0	389,7	380,0	34 991,0	1975
19 730,9	60,33	16 648,7	12 643,7	3 817,5	—	146,2	246,2 ¹⁰	954,8	—	93,0	—	390,0	39 324,0	1976
20 396,8	58,36	16 330,2	13 622,8	2 513,8	—	149,3	—	772,2	—	94,0	—	226,2	38 921,0	1977
22 499,1	52,91	20 062,8	15 583,9	3 437,7	—	990,6	—	2 893,2	—	95,0	—	190,2	46 421,0	1978
23 760,9	50,10	17 735,6	13 207,1	2 209,4	—	2 252,8	—	630,1	—	95,0	—	143,5	43 244,5	1979
24 106,3	49,38	16 376,1	13 661,0	402,8	—	2 254,0	—	273,5	—	95,0	2 157,1	270,0	44 318,7	1980
23 336,7	51,01	14 958,0	12 466,7	1 513,9	—	908,0	—	500,0	—	96,0	4 531,3	340,0	44 584,5	1981
24 477,0	48,63	15 713,5	13 992,7	798,9	—	852,0	—	250,0	1 624,6	97,0	6 564,6	450,0	49 374,2	1982
24 759,4	48,08	15 229,4	14 229,2	812,0	—	125,4	—	—	2 528,1	98,0	8 565,8	500,0	51 869,2	1983
26 489,3	44,94	15 537,1	14 227,8	1 102,9	—	130,1	—	—	5 118,7	99,0	10 811,7	490,0	58 748,8	1984
25 861,6	46,03	16 872,7	14 105,2	2 537,1	—	128,1	—	—	1 564,2	100,0	13 467,7	490,0	58 546,7	1985
27 018,9	44,06	16 113,7	14 911,8	1 042,3	—	86,7	—	—	—	101,0	13 056,2	490,0	56 980,4	1986
27 342,3	43,54	18 643,0	17 044,8	1 362,9	—	163,1	—	—	—	102,0	10 934,0	490,0	57 715,7	1987

⁶ Avant 1986: comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

⁷ Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

⁸ Comptes de virements de banques temporairement liés.

⁹ Selon la convention du 16 août 1971 concernant les réserves minimales extraordinaires.

¹⁰ Réserves minimales des banques sur les engagements en Suisse et envers l'étranger, selon l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 et celui du 19 décembre 1975.

3. Principaux postes du bilan, depuis 1951

(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)

Actif

Année	Or ¹	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS ²	Portefeuille suisse			Total	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse
				Effets suisses	Bons du Trésor de la Confédération ³	Obligations escomptées				
<i>En millions de francs</i>										
1951	6 000,9	225,5	—	150,0	2,6	2,3	154,9	30,9	40,1	13,8
1952	5 847,5	337,1	—	201,2	0,8	3,4	205,4	30,0	40,1	13,0
1953	5 998,7	511,4	—	191,6	0,7	0,9	193,2	24,7	35,8	13,0
1954	6 176,7	517,5	—	111,9	0,5	1,5	113,9	26,1	43,7	14,5
1955	6 304,5	597,9	—	88,9	1,2	8,6	98,7	44,7	46,1	17,1
1956	6 794,6	585,8	—	100,5	1,6	15,8	117,9	47,7	45,4	19,8
1957	7 096,4	538,3	—	128,5	0,5	15,8	144,8	31,6	45,4	16,3
1958	7 957,8	539,2	—	108,6	0,1	2,6	111,3	11,4	44,9	11,2
1959	8 285,9	444,1	—	46,6	—	0,7	47,3	8,5	44,3	10,5
1960	8 151,0	522,4	—	48,2	—	1,7	49,9	15,6	43,6	13,4
1961	10 049,6	1 121,6	—	48,0	—	1,5	49,5	13,8	43,0	13,0
1962	10 613,6	827,3	207,0 ⁴	53,6	1,1	5,3	60,0	16,1	42,8	16,1
1963	10 753,3	844,1	207,0	59,6	2,7	4,5	66,8	17,5	91,9	16,3
1964	11 080,6	1 232,4	300,8	77,0	5,2	9,8	92,0	29,4	58,3	20,0
1965	11 672,4	971,7	432,0	77,5	5,6	10,0	93,1	20,9	78,0	22,1
1966	11 621,5	983,4	474,9	86,5	4,7	18,6	109,8	32,6	144,1	26,4
1967	11 982,3	1 351,8	451,8	92,5	4,7	15,0	112,2	30,5	185,1	26,9
1968	11 586,5	1 602,6	1 110,3	104,4	3,3	6,5	114,2	27,3	181,0	26,8
1969	11 431,8	2 020,8	1 718,8	193,4	9,3	19,6	222,3	71,1	176,0	32,2
1970	11 615,5	3 418,7	1 851,0	134,6	9,5	11,3	155,4	47,0	167,6	39,3
1971	11 854,9	6 834,3	3 203,3	114,3	3,6	4,3	122,2	15,9	128,4	35,6
1972	11 879,6	9 721,4	4 278,0	109,5	5,8	1,8	117,1	22,2	122,2	38,5
1973	11 892,5	10 515,1	4 397,6	166,0	24,7	4,6	195,3	67,0	—	55,1
1974	11 892,7	8 624,2	5 237,2	730,8	48,7	16,3	795,8	132,2	65,6	71,0
1975	11 892,7	10 005,3	5 403,0	574,2	61,1	5,3	640,6	85,8	13,9	50,1
1976	11 897,7	13 371,8	5 388,9	299,3	63,3	1,5	364,1	81,8	34,3	57,3
1977	11 903,9	13 785,3	4 625,6	523,6	72,8	6,4	602,8	93,6	420,3	69,2
1978	11 903,9	21 697,2	3 017,3	356,2	32,2	6,8	395,2	35,0	333,5	66,3
1979	11 903,9	24 628,7	1 425,3 ⁵	419,0	0,3	9,2	428,5	107,2	684,6	71,8
1980	11 903,9	20 802,0	11,4 ⁶	906,1	16,2	27,7	950,0	301,5	1 064,6	112,9
1981	11 903,9	21 488,0	16,8	1 250,0	22,0	12,4	1 284,4	689,5	1 203,5	143,7
1982	11 903,9	24 466,9	1,4	958,0	13,9	3,0	974,9	391,0	1 126,4	128,4
1983	11 903,9	27 558,6	26,2	895,4	12,7	1,0	909,1	610,0	1 422,5	132,4
1984	11 903,9	30 450,4	28,7	960,9	19,8	0,1	980,8	735,5	1 671,8	138,6
1985	11 903,9	36 073,8	21,2	1 004,8	35,8	—	1 040,6	909,4	1 834,2	159,2
1986	11 903,9	35 296,1	4,5	896,0	41,0	—	937,0	998,7	1 985,3	153,4
1987	11 903,9	33 782,1	6,9	856,9	19,2	—	876,1	1 046,9	2 119,4	139,6

¹ Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant: 1 kg = fr. 4869,80.

² A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

³ Depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

⁴ Moyenne d'octobre à décembre.

⁵ Moyenne de janvier à mars.

⁶ Moyenne d'août à décembre.

Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Réerves minimales des banques ⁹	Engagements à terme	Année	
		Comptes de virements des banques et sociétés financières en Suisse ⁷	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ⁸				Total
En millions de francs	%	En millions de francs								
4 419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,80	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ¹⁷	1960
6 672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ¹¹	3 198,4	1 035,0 ¹³	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0 ¹⁴	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969
11 784,7	98,56	3 562,5	517,8	20,9	25,3	62,3	4 188,8	—	428,3	1970
12 663,8	93,61	7 452,3 ¹⁰	801,7	21,5	12,1	132,3	8 419,9	949,5 ¹⁵	483,1	1971
14 080,4	84,37	8 221,9	1 288,9	26,0	16,3	345,0	9 898,1	1 674,6	395,1	1972
15 784,2	75,34	5 651,9	982,0	27,5	11,7	371,5	7 045,9 ¹²	3 317,2	600,1	1973
17 022,7	69,86	5 524,2	504,6	31,1	0,5	199,0	6 263,0 ¹²	1 586,2	870,9	1974
17 608,5	67,54	6 342,9	841,1	30,9	—	162,9	7 384,5 ¹²	371,4	1 222,7	1975
17 778,4	66,92	6 971,5	2 772,5	40,9	—	272,7	10 062,8 ¹²	264,1	1 426,3	1976
18 590,5	64,03	7 057,8	2 549,7	39,5	—	179,8	9 834,0 ¹²	236,0 ¹⁶	1 160,4	1977
19 547,6	60,80	9 771,4	2 780,7	54,2	—	389,3	13 001,1 ¹²	—	3 263,0	1978
21 069,7	56,50	10 484,9	2 443,9	59,6	—	2 226,3	15 221,4 ¹²	—	2 656,9	1979
21 779,7	54,86	7 860,6	1 234,2	52,7	—	2 289,7	11 445,2 ¹²	—	925,0	1980
21 937,0	54,26	7 254,2	901,3	45,3	—	1 645,1	9 852,6 ¹²	—	266,3	1981
22 101,9	53,86	7 701,8	904,6	50,0	—	908,5	9 576,0 ¹²	—	395,8	1982
22 796,5	52,22	8 147,2	1 447,9	54,5	—	182,0	9 842,0 ¹²	—	145,8 ¹⁸	1983
23 327,6	51,03	8 333,3	1 237,2	58,0	—	127,7	9 768,8 ¹²	—	—	1984
23 676,7	50,28	8 589,1	1 507,1	66,7	—	111,1	10 296,4 ¹²	—	—	1985
24 030,2	49,54	8 971,5	1 607,4	61,3	—	127,9	10 768,1 ¹²	—	—	1986
24 831,4	47,94	9 407,9	1 465,7	65,5	—	128,8	11 067,9 ¹²	—	—	1987

⁷ Avant 1986: comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

⁸ Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

⁹ De 1961 à 1967, comptes de virements de banques temporairement liés.

¹⁰ Y compris les montants versés sur le compte de stérilisation.

¹¹ Moyenne de fin juin à décembre.

¹² Y compris les chèques en circulation.

¹³ Moyenne de fin mars à décembre.

¹⁴ Moyenne de janvier au début de décembre.

¹⁵ Moyenne de fin septembre à décembre.

¹⁶ Moyenne de janvier et février.

¹⁷ Moyenne d'octobre à décembre.

¹⁸ Moyenne de janvier à août.

4. Résultats annuels, depuis 1980

Dépenses

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
	En milliers de francs							
Charges d'exploitation	80 731	71 604	86 920	106 160	120 232	93 998	95 489	97 702
Autorités de la Banque	581	594	688	722	726	718	714	705
Personnel	34 401	40 815	47 790	46 602	49 984	52 123	52 025	53 343
Locaux	14 354	6 083	9 464	20 355	16 115	9 379	4 918	4 417
Equipements	6 351	1 829	2 652	9 658	17 858	2 402	3 034	4 104
Frais généraux et frais de bureau	1 782	1 720	2 117	2 248	2 754	2 914	2 861	2 990
Information et communication	1 183	1 355	1 867	1 639	1 859	1 951	2 436	1 870
Imprimés et publications	714	1 617	1 045	615	548	635	693	644
Circulation des billets	15 263	14 190	16 116	18 659	18 601	17 105	18 689	19 485
Divers	6 102	3 401	5 181	5 662	11 787	6 771	10 119	10 144
Charges financières	1 272 895	258 323	182 890	197 099	132 687	122 193	2 321 042	3 656 548
Intérêts sur comptes de dépôt	1 740	2 482	2 664	2 409	2 767	3 077	2 926	3 012
Intérêts aux administrations fédérales	5 040	18 179	24 086	42 289	39 296	56 767	58 492	41 244
Intérêts sur bons du Trésor de la Confédération	2 644	33	—	—	—	—	—	—
Intérêts sur bons émis par la Banque	32 127	19 772	34 600	13 126	—	—	—	—
Autres charges liées aux opérations de stérilisation	41 285	20 506	4 533	167	—	—	—	—
Amortissements sur les titres en portefeuille	54 166	183 038	114 510	138 467	90 624	62 349	94 499	66 320
Amortissements sur les bâtiments	24 950	14 313	2 497	641	—	—	26 000	17 135
Amortissements sur les devises	—	—	—	—	—	—	2 139 125 ¹	3 528 837
Amortissement de la perte sur les réserves de devises portée au bilan au 31. 12. 1978	1 110 943	—	—	—	—	—	—	—
Impôts	—	—	8 898	—	2 851	—	1 789	2 632
Attribution aux institutions de prévoyance	10 000	4 000	3 000	2 500	5 000	3 000	3 000	2 000
Attribution à la fondation Centre d'études de Gerzensee	—	—	—	—	32 733	—	—	—
Provisions	2 290 149	2 444 142	2 143 355	2 051 141	2 245 993	2 655 953	—	—
Provision pour risques de change	2 157 117	2 374 142	2 033 355	2 001 141	2 245 993	2 655 953	—	—
Autres provisions	133 032	70 000	110 000	50 000	—	—	—	—
Bénéfice net	7 516	7 593	7 593	7 593	7 593	7 593	7 593	7 593
Attribution au fonds de réserve	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dividende	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Versement à l'Administration fédérale des finances	5 016	5 093	5 093	5 093	5 093	5 093	5 093	5 093
Total	3 661 291	2 785 662	2 432 656	2 364 493	2 547 089	2 882 737	2 428 913	3 766 475

¹ Total des amortissements sur les devises
Moins dissolution du poste du bilan «Ajustement de l'évaluation des devises»

3 703 300
1 564 175
2 139 125

Recettes

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
	En milliers de francs							
Recettes d'exploitation	5 776	6 933	7 389	9 319	8 245	7 569	8 069	5 771
Commissions	2 913	2 832	3 006	4 756	3 935	2 945	2 216	1 826
Bâtiments de la Banque	2 161	2 465	2 603	2 892	2 816	3 170	5 313	3 446
Divers	702	1 636	1 780	1 671	1 494	1 454	540	499
Recettes financières	3 655 515	2 778 729	2 425 267	2 355 174	2 538 844	2 875 168	2 009 363	1 638 459
Devises et or	2 313 747	2 552 937	2 307 193	2 228 957	2 391 222	2 709 177	1 834 097	1 462 698
Ajustement de l'évaluation des devises	1 264 579	90 019	—	—	—	—	—	—
Escompte	19 461	43 844	37 518	23 651	23 442	25 511	20 848	17 738
Avances sur nantissement	8 513	25 096	15 656	17 738	21 536	25 257	28 448	27 309
Portefeuille de titres	47 880	64 840	62 801	83 232	100 691	113 281	123 449	128 782
Comptes correspondants en Suisse	1 335	1 993	2 099	1 596	1 953	1 942	2 521	1 932
Prélèvement sur la provision pour risques de change	—	—	—	—	—	—	411 481	2 122 245
Total	3 661 291	2 785 662	2 432 656	2 364 493	2 547 089	2 882 737	2 428 913	3 766 475

5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936

Taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement				Taux spéciaux de l'escompte pour effets de stocks obligatoires			
Date de la modification		Taux de l'escompte %	Taux des avances sur nantissement %	Date de la modification	Denrées alimentaires et fourrages %	Autres stocks %	
1936	9 septembre	2	3	1957	1 ^{er} avril	1 ³ / ₄	2
	26 novembre	1 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂		25 juillet	2	2 ¹ / ₂
1957	15 mai	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1959	1 ^{er} juin	1 ³ / ₄	2
1959	26 février	2	3	1964	6 juillet	2 ¹ / ₄	2 ¹ / ₂
1964	3 juillet	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1966	1 ^{er} janvier	2 ³ / ₄	3
1966	6 juillet	3 ¹ / ₂	4		1 ^{er} octobre	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1967	10 juillet	3	3 ³ / ₄	1968	1 ^{er} avril	3	3 ¹ / ₂
1969	15 septembre	3 ³ / ₄	4 ³ / ₄	1969	11 novembre	3 ³ / ₄	4
1973	22 janvier	4 ¹ / ₂	5 ¹ / ₄	1972	25 janvier	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
1974	21 janvier	5 ¹ / ₂	6		1 ^{er} mars	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1975	3 mars	5	6	1974	2 janvier	3 ³ / ₄	4
	20 mai	4 ¹ / ₂	5 ¹ / ₂		16 avril	4	4 ¹ / ₂
	25 août	4	5	1975	1 ^{er} janvier	4 ¹ / ₂	5
	29 septembre	3 ¹ / ₂	4 ¹ / ₂		25 août	3 ³ / ₄	4 ¹ / ₄
	29 octobre	3	4		1 ^{er} novembre	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
1976	13 janvier	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	1976	1 ^{er} janvier	3	3 ¹ / ₄
	8 juin	2	3		1 ^{er} février	2 ³ / ₄	3
1977	15 juillet	1 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂		15 mars	2 ¹ / ₂	2 ³ / ₄
1978	27 février	1	2		10 juin	2 ¹ / ₄	2 ¹ / ₂
1979	5 novembre	2	3		1 ^{er} décembre	2	2 ¹ / ₄
1980	28 février	3	4	1977	18 juillet	1 ³ / ₄	2
1981	3 février	3 ¹ / ₂	4 ¹ / ₂	1978	27 février	1 ¹ / ₂	1 ³ / ₄
	20 février	4	5 ¹ / ₂		20 mars	1 ¹ / ₄	1 ¹ / ₂
	11 mai	5	6 ¹ / ₂		25 septembre	1 ¹ / ₄	1 ¹ / ₄
	2 septembre	6	7 ¹ / ₂	1979	8 novembre	1 ³ / ₄	2
	4 décembre	6	7	1980	21 janvier	2	2 ¹ / ₄
1982	19 mars	5 ¹ / ₂	7		5 mars	3	3 ¹ / ₄
	27 août	5	6 ¹ / ₂	1981	6 février	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
	3 décembre	4 ¹ / ₂	6		23 février	4	4 ¹ / ₄
1983	18 mars	4	5 ¹ / ₂		12 mai	5	5 ¹ / ₄
1987	23 janvier	3 ¹ / ₂	5		4 septembre	6	6 ¹ / ₄
	6 novembre	3	4 ¹ / ₂	1982	24 mars	5 ¹ / ₂	5 ³ / ₄
	4 décembre	2 ¹ / ₂	4		14 juin	5 ¹ / ₄	5 ¹ / ₂
					1 ^{er} septembre	4 ³ / ₄	5
					9 décembre	4 ¹ / ₄	4 ¹ / ₂
				1983	11 mars	4	4 ¹ / ₄
					22 mars	3 ³ / ₄	4
				1986	24 mars	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
				1987	26 janvier	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂
					9 novembre	3	3 ¹ / ₄
					7 décembre	2 ³ / ₄	3

6. Chronique monétaire 1987

23 janvier	La Banque nationale ramène de 4% à 3½% le taux de l'escompte et de 5½% à 5% celui des avances sur nantissement (voir page 30).
13 février	La banque centrale du Mexique rembourse la dernière tranche du crédit relais qui lui a été accordé au mois d'août 1986 (voir page 40).
9 mars	La Banque nationale donne une promesse de substitution, pour un montant de 20 millions de dollars, sur un crédit relais consenti par la BRI à l'Argentine (voir page 40).
10 avril	Une nouvelle convention de l'Association suisse des banquiers réglemente, à compter du 1 ^{er} mai, l'information des investisseurs dans le domaine des «notes» de débiteurs étrangers (voir page 39).
Avril/mai	La Banque nationale dénonce la convention de diligence pour la fin de la période contractuelle, soit pour le 30 septembre 1987; cette réglementation est remplacée par une nouvelle convention conclue entre les banques (voir page 39).
25 mai	La Banque nationale réduit le délai que les banques doivent observer avant de relever les taux d'intérêt de leurs obligations de caisse (voir pages 37s).
5 juin	La Banque nationale modifie les exigences auxquelles les sociétés financières soumises aux articles 7 et 8 de la loi sur les banques doivent satisfaire pour fournir la preuve d'une activité à caractère bancaire (voir pages 38s).
10 juin	Le système informatique de paiements interbancaires «Swiss Interbank Clearing» (SIC) entre en service (voir page 40).
15 juillet	L'Argentine rembourse, à l'échéance, le crédit qui lui a été octroyé au mois de mars 1987 (voir page 40).
17 août	La Yougoslavie rembourse une tranche du crédit bilatéral qu'elle a obtenu en 1982 (voir page 41).
5 octobre	La Yougoslavie rembourse une nouvelle tranche du crédit bilatéral de 1982 (voir page 41).
30 octobre	La Banque nationale donne une promesse de substitution, pour un montant de 14,25 millions de dollars, sur un crédit relais octroyé par la BRI à l'Argentine (voir page 40).
6 novembre	La Banque nationale réduit d'un demi-point les taux officiels. Le taux de l'escompte passe ainsi à 3% et celui des avances sur nantissement à 4½% (voir page 30).
25 novembre	Sur proposition commune de la Commission fédérale des banques et de la Banque nationale, le Conseil fédéral décide de modifier avec effet au 1 ^{er} janvier 1988 les prescriptions qui, dans l'ordonnance d'exécution de la loi sur les banques, régissent les liquidités (voir page 38).
4 décembre	La Banque nationale ramène de 3% à 2½% le taux de l'escompte et de 4½% à 4% le taux des avances sur nantissement (voir page 30).
18 décembre	La Direction générale, en accord avec le Conseil fédéral, fixe à 3% l'objectif monétaire pour l'année 1988 (voir page 8).
23 décembre	La Turquie rembourse, à l'échéance, le crédit bilatéral qu'elle a reçu en 1980 (voir page 41).
30 décembre	L'Argentine rembourse, à l'échéance, le crédit relais qui lui a été accordé au mois d'octobre 1987 (voir page 41).

7. Liste des membres des organes de surveillance et de direction (Situation au 1er janvier 1988)

Conseil de banque (période administrative 1987—1991)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*).

- François Schaller, professeur hon. à l'université, Epalinges, président
Peter Gerber, président de l'Union suisse des paysans, Frienisberg-Seedorf, vice-président
- * Ueli Augsburg, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Berne, Berne
Thierry Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Corsier
Franz Beeler, directeur de la Banque cantonale de Schwyz, Schwyz
Eduard Belser-Bardill, conseiller d'Etat, directeur du Département des travaux publics et de l'agriculture du canton de Bâle-Campagne, Lausen
Bruno Boller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Boller, Winkler AG, Turbenthal
Pierre Borgeaud, président du directoire de Sulzer Frères SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Winterthur
 - * Félix Carruzzo, président du conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais, Sion
 - * Guido Casetti, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Berne
 - * Gianfranco Cotti, conseiller national, avocat et notaire, Locarno
Hans Dickenmann, sous-directeur de l'Union suisse des paysans, Hausen
 - * Hans-Rudolf Früh, conseiller national, vice-président de l'Union suisse des arts et métiers, Bühler
 - * Franz Galliker, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Oberwil/BL
Claudio Generali, conseiller d'Etat, directeur du Département des travaux publics et du Département des finances du canton du Tessin, Gentilino
Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay
Erwin Grimm, président central de la Société suisse des entrepreneurs, Wallisellen
 - * Gustav E. Grisard, président du conseil d'administration de Hiag Holding AG, président de la Fédération Suisse des Importateurs et du Commerce de Gros, Riehen
 - * Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvernier
Rainer E. Gut, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Bassersdorf
Benno Hardmeier, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Stuckishaus
Pierre-Noël Julen, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne du commerce), Muraz (Sierre)
Alex Krauer, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, Riehen
François Lachat, ministre, chef du Département de la coopération, des finances et de la police du canton du Jura, Porrentruy
 - * Kurt Lareida, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton d'Argovie, Aarau
 - * Hans Letsch, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Aarau

Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des affaires militaires du canton des Grisons, Coire

Carlo de Mercurio, président central de la Société suisse des hôteliers, Lutry

* François Milliet, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Gale-nica Holding SA, Lausanne

* Félicien Morel, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Fribourg, Belfaux

Robert Moser, vice-président central de la Société suisse des employés de commerce, La Chaux-de-Fonds

* Heinz Portmann, Küsnacht

Rudolf Reichling, président du Conseil national, président de l'Union centrale des produc-teurs suisses de lait, Stäfa

Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune

* Felix Rosenberg, conseiller d'Etat, chef du Département des finances, des forêts et des affaires militaires du canton de Thurgovie, Frauenfeld

Alfred Rötheli, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Soleure, Soleure

Kurt Schiltknecht, conseiller de la Banque Leu SA, Zumikon

Jakob Schönenberger, conseiller aux Etats, président de la commission de banque de la Banque cantonale de Saint-Gall, Kirchberg/SG

Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale, présidente du conseil d'administration de Coop Zurich LVZ, Zurich

* Odette Ueltschi-Gegauf, présidente du conseil d'administration de Fritz Gegauf SA, Fabri-que de machines à coudre Bernina, Steckborn

Comité de banque (période administrative 1987—1991)

François Schaller, professeur hon. à l'université, Epalinges, président de par ses fonc-tions

Peter Gerber, président de l'Union suisse des paysans, Frienisberg-Seedorf, vice-prési-dent de par ses fonctions

Pierre Borgeaud, président du directoire de Sulzer Frères SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Winterthour

Félix Carruzzo, président du conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais, Sion

Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay

Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédé-raux, Auvernier

Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des affaires mili-taires du canton des Grisons, Coire

Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune

Jakob Schönenberger, conseiller aux Etats, président de la commission de banque de la Banque cantonale de Saint-Gall, Kirchberg/SG

Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale, présidente du conseil d'administration de Coop Zurich LVZ, Zurich

Comités locaux (période administrative 1987—1991)

Aarau

Peter Heinrich Kern, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Kern & Cie SA, Aarau, président

Louis Mäder, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Walter Mäder AG, Baden, vice-président

John Strasser, président du directoire de Franke Holding AG, Aarburg

Bâle

Hans Steinemann, président du conseil d'administration de Patria Sociétés d'assurances, Bâle, président

Werner Jauslin, président du conseil d'administration de la maison Jauslin & Stebler Ingenieure AG, MuttENZ, vice-président

Alexander Peter Füglistaller, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie du Warteck SA, Bâle

Berne

Max Tschannen, président de la direction de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG Berne), président de l'Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse, Wohlen près Berne, président

Hans Ineichen, membre du conseil d'administration de la Fabrique de machines WIFAG, Gümligen, vice-président

Pierre-Alain Thiébaud, avocat, Fribourg

Genève

Bernard d'Espine, directeur général des Ateliers Casaï SA, Genève, président

Conrad Zellweger, président du conseil d'administration de LN Industries SA, Chêne-Bougeries, vice-président

Michel Brunschwig, de la maison «Bon Génie», Brunschwig & Cie, Vessy

Lausanne

Georges Golay, administrateur-délégué de la SA de la Manufacture d'horlogerie Audemars Piguet et Cie, Le Brassus, président († 24.10.87)

Pierre-Noël Julen, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Muraz (Sierre), vice-président

Martin Gétaz, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Gétaz Romang SA, Aubonne

Lucerne

Walter von Moos, administrateur-délégué de la maison von Moos Aciers SA, Lucerne-Seeburg, président

Jörg Bucher, directeur des Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne, vice-président

Jürg R. Reinshagen, directeur de l'Hôtel Palace, Lucerne

Lugano

Paride Melera, Castel S. Pietro, président

Dani Tenconi, administrateur-délégué de Tensol SA Officine meccaniche, Piotta, vice-président

Ulrich K. Hochstrasser, directeur de la Société coopérative Migros Tessin, Breganzona

Neuchâtel

Laurent Favarger, directeur de la SA du Four électrique «SAFED», Develier, président

Georges-Adrien Matthey, administrateur-délégué des Câbles Cortaillod SA, Cormondrèche, vice-président

Michel Soldini, administrateur-délégué et directeur général de Bergeon & Cie SA, Le Locle

Saint-Gall

Jürg Nef, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Nef & Cie SA, Saint-Gall, président

Hans Huber, président du conseil d'administration de SFS Stadler Heerbrugg AG, Heerbrugg, vice-président

Urs Bühler, président du directoire de Bühler Frères SA, Uzwil

Zurich

Werner Fuchs, Greifensee, président

Claus Nüscher, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Siber Hegner Holding SA, Erlenbach, vice-président

Rudolf Hauser, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Bucher-Guyer SA, Ateliers de construction, Zurich

Commission de contrôle (période administrative 1987/1988)

Membres

Gilbert Grenier, Genève, président

Peter Blaser, directeur de la Amtersparniskasse Thun, Hünibach

Gilbert Jobin, directeur général de la Banque cantonale du Jura, Delémont

Suppléants

Hans Casanova, directeur de la Banque cantonale des Grisons, Rhäzüns

Romano Mellini, directeur général de la Banque d'Etat du canton du Tessin, Bellinzona

Fritz Sperb, directeur de la Sparkasse Wädenswil-Richterswil-Knonaueramt, Wädenswil

Direction générale

Pierre Languetin, Zurich
Markus Lusser, Berne
Hans Meyer, Zurich

Secrétariat général

Secrétaire général Andreas Frings, directeur, Zurich
Suppléant du
secrétaire général Hans-Christoph Kesselring, sous-directeur, Berne
Michel Gremaud, chef de division, Zurich

Départements

1^{er} département (Zurich)

Chef du département Pierre Languetin, président de la Direction générale
Secrétariat Anna Elisabeth Heeb, chef de division
Chargé des relations
avec la presse Werner Abegg, chef de division
Suppléants du chef du
département Peter Klauser, directeur
Georg Rich, directeur
Section économique Georg Rich, directeur
Service d'études
économiques Jean-Pierre Béguelin, directeur
Hans-Jürg Büttler, conseiller scientifique
Franz Ettl, conseiller scientifique
Roberto Cippà, chef de division
Service d'études
bancaires Max Baltensperger, directeur
Urs W. Birchler, sous-directeur
Thomas Schlup, chef de division
Service de statistiques
bancaires Christoph Menzel, directeur adjoint
Markus Zimmerli, chef de division
Rolf Gross, chef de division
Section juridique,
personnel et services Peter Klauser, directeur
Service juridique Peter Merz, juriste-conseil
Service du personnel
Institutions Gerhard Nideröst, directeur
de prévoyance Peter Hadorn, directeur adjoint
Services techniques Theo Birchler, chef de division
Révision interne Ulrich Willi Gilgen, directeur adjoint

2^e département (Berne)

Chef du département	Markus Lusser, vice-président de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Hans Theiler, directeur
Opérations bancaires	Theodor Scherer, directeur
Comptabilité générale	Hans-Peter Dosch, directeur adjoint
Caisse du siège	Paul Bürgi, sous-directeur
Correspondance, portefeuille	Daniel Ambühl, sous-directeur
Titres	Max Isenschmid, directeur adjoint
Billets et monnaies, sécurité, services	Johann Ammann, directeur
Caisse principale	Roland Tornare, caissier principal de la Banque Peter Trachsel, suppléant du caissier principal Urs Suter, chef de division
Sécurité	Alex Huber, sous-directeur

3^e département (Zurich)

Chef du département	Hans Meyer, membre de la Direction générale
Suppléants du chef du département	Jean-Pierre Roth, directeur Christian Vital, directeur
Etat-major	Monique Dubois, sous-directrice (détachée)
Opérations monétaires	Jean-Pierre Roth, directeur Hans Stahel, directeur
Achat et vente de devises	Karl Hug, sous-directeur
Placement des devises	Martin Papp, sous-directeur
Portefeuille	Beat Spahni, sous-directeur
Titres	Markus Steiner, chef de division
Autres opérations	Christian Vital, directeur Eugen Guyer, directeur adjoint
Trafic des paiements	Eugen Guyer, directeur adjoint
Comptabilité	Werner Bolliger, sous-directeur
Correspondance	Walter Obi, sous-directeur
Caisse	Roland-Michel Chappuis, sous-directeur
Informatique	Raymond Bloch, sous-directeur Jürg Ziegler, conseiller scientifique Jules Troxler, chef de division

Succursales

<i>Aarau</i>	Heinrich Herzog, directeur Fritz Merz, suppléant du directeur
<i>Bâle</i>	Anton Föllmi, directeur Karl Schär, suppléant du directeur
<i>Genève</i>	Yves Lieber, directeur Jean-Daniel Zutter, suppléant du directeur
<i>Lausanne</i>	François Ganière, directeur Georges Mounoud, suppléant du directeur
<i>Lucerne</i>	Max Galliker, directeur Daniel Wettstein, suppléant du directeur (jusqu'au 29.2.88) Josef Huber, suppléant du directeur (à partir du 1.3.88)
<i>Lugano</i>	Cesare Gaggini, directeur Franco Poretti, suppléant du directeur
<i>Neuchâtel</i>	Jean-Pierre Borel, directeur Jean-Pierre Veluzat, suppléant du directeur
<i>Saint-Gall</i>	René Kästli, directeur (détaché) Hans Schmid, directeur ad interim (jusqu'au 15.6.88) Alfred Geiger, suppléant du directeur

Agence propre

<i>La Chaux-de-Fonds</i> (rattachée à la succursale de Neuchâtel)	Jacques Jolidon, chef de l'agence
---	-----------------------------------

Agences gérées par une autre banque

Les agences de la Banque nationale sont gérées par des banques cantonales dans les localités suivantes:

Altdorf, Appenzell, Bellinzone, Bienne, Coire, Delémont, Fribourg, Glaris, Hérisau, Liestal, Sarnen, Schaffhouse, Schwyz, Sion, Soleure, Stans, Thoun, Weinfelden, Winterthour, Zoug.

Le présent rapport de gestion de la Banque nationale suisse paraît en langues française et allemande. Des versions abrégées, en italien et en anglais, sont également disponibles. Les quatre versions peuvent être obtenues au secrétariat général de la Banque nationale suisse, 3003 Berne, téléphone 031 21 0211.

Composition et impression: Benteli SA, Berne

